L'ETENDARD

Journal quotidien, paraissant le matin, le midi et le soir.

Bureaux : 37 rue Saint-Jacques.

ABONNEMENTS POUR LA VILLE :

UN AN..... $5.00
SIX MOIS..... 2.50

ABONNEMENTS POUR LA CAMPAGNE :

UN AN..... $5.00
SIX MOIS..... 2.50

ABONNEMENTS A L'ÉTRANGER :

Pour l'Angleterre, la France, l'Italie, et tous les pays de l'Union Postale, l'abonnement sera de huit piastres (43 francs). Pour les Etats-Unis, il est le même que pour le Canada. ($5.00).

EDITION HEBDOMADAIRE.

ABONNEMENTS..... $1.00

Cette édition de douze grandes pages de matières, publiée chaque semaine sous forme d'une feuille de 16 pages de feuilleton, (grand format), donne à la fin de l'année 4 volumes de plus de 200 pages chacun.

Tout abonnement est payable d'avance.

L'ETENDARD

F. X. A. TRUDEL, Directeur de la Redaction — M. J. A. PRENDERGAST, Administrateur.

TARIF DES ANNONCES.

	Par ligne
Première insertion	0 10
Autres insertions, si publiées tous les jours	0 05
do trois fois par semaine	0 05
do deux fois do	0 05
do une fois do	0 05
Un mois, tous les jours	1 00
Deux mois, do	1 50
Trois mois, do	2 00
Six mois, do	3 00
Un an, do	5 00

Les annonces suivantes seront insérées pour 25 centins :
Avis de Naissance, Mariage ou Décès,
Demandes d'emploi,
Demandes de domestiques ou employés,
Annonces pour chambre ou pension,
Annonces pour objets perdus ou trouvés.

AVIS.

Toutes Notices et Avis Spéciaux en faveur de Manufactures ou de Corporations privées ou publiques, etc., seront insérés à raison de vingt centins la ligne.

5me ANNEE — **MONTREAL, MARDI 10 MAI 1887.** — **No. 111**

Casgrain L J Bibliothèque Parl

LA PERLE JAUNE

(3)

OU

La Vierge de l'Hindoustan

PREMIERE PARTIE

Les millions de lord Richemond

(*Suite.*)

Raoul de Blignac demeura planté au milieu du salon, complétement abasourdi.

—Qu'a-t-elle donc ? fit-il en se parlant à lui-même. Ce n'est certainement pas la jalousie qui la met dans cet état.

—Je vous le disais bien, cousin, cria derrière lui la crécelle de Joë, de ne pas abandonner ainsi notre chère Grâce. Elle a ce soir des yeux d'un bleu d'enfer, mon cousin ! A votre place, je ne serais pas tranquille. Vous logez sous le même toit. C'est peut-être au tour de Desdémone d'étouffer tant soit peu Othello. Je vous laisse, my fellow, je pense que vous allez profiter de votre liberté pour flirter avec la *Perle Jaune*. Mais vous n'avez rien à craindre ; ma discrétion auprès de Grâce vous est acquise.

Raoul de Blignac fronça les sourcils. Joë Egerton abusait de sa situation. Peut-être aussi Raoul était-il furieux d'avoir été si bien percé à jour par le malin bossu.

Toujour est-il que Raoul se mit à chercher aussitôt, à travers les galeries de l'ambassade, Nïama et la famille d'Alreimpe.

Il faisait dans les salons une chaleur étouffante. Il eut beau les parcourir en tous sens la *Perle Jaune* avait disparu.

L'idée lui vint qu'elle avait pu, fuyant l'admiration gênante de la galerie, chercher la solitude dans les immenses serres de l'ambassade, peut être même un peu de fraîcheur glaciale dans les jardins.

Effectivement il l'aperçut au moment où il entrait dans l'une des orangeries, complètement déserte à cette heure.

Nïama était à l'autre bout, tout auprès de l'issue vitrée. Mme et Mlle d'Alreimpe, accompagnées d'Henri, suivaient sans doute une allée latérale.

A son grand désappointement, bien qu'il pressât le pas, Nïama sortit de l'orangerie.

Et au même moment, il entendit un cri de détresse. C'était la voix de Nïama qui appelait au secours !...

Raoul courut.

Au milieu des cyprès et des platanes du jardin, Nïama se débattait entre les bras d'un homme étrange.

II

Bien étrange, en effet.

Un démon ou un djinn !

Ce n'était pas à coup sûr un invité, et il n'y avait point moyen de prendre cet être mal mis, noir et dépenaillé pour l'un des élégants danseurs de l'ambassade.

A l'aspect de Raoul, qui s'était élancé à plein cœur au secours de la jeune fille, il eut une seconde d'hésitation. Dans l'ombre ses yeux brillèrent d'une lueur infernale.

D'une voix rauque, dans un idiome inconnu, il prononça quelques mots avec un véritable accent de rage déçue

Le tigre auquel on vient arracher sa proie n'a pas d'autre rugissement.

M. de Blignac, en entrant au bal, ne s'était point désarmé. Il avait gardé, pendu au ceinturon, le sabre de marine, à la lame courte, large, qui n'est faite que pour la lutte corps à corps, et dont la blessure est terrible.

Il avait mis le sabre au clair et il chargeait l'inconnu.

A la lueur d'un candélabre et d'une girandole, il put alors l'apercevoir en plein.

C'était un homme mal mis, couvert d'une vareuse, d'un pantalon de molleton qui s'engouffrait dans des bottes courtes. Sur la tête un méchant chapeau de feutre.

Quel âge pouvait-il avoir ? Il semblait voûté, mais ses biceps saillaient avec une vigueur peu commune. Et, arcbouté sur ses jarrets, les bras croisés, il attendait bravement le choc de Raoul.

Le bord recroquevillé de son feutre mou laissait voir à cet instant ses traits.

C'était ceux d'un indien à face glabre, dont la rage se lisait dans ses yeux étincelants ; ses lèvres relevées, crispées, montraient des dents blanches et pointues semblables à celles d'un loup.

Tout en faisant face à Raoul, il battait maintenant en retraite avec lenteur. Bientôt il fut acculé à la muraille basse, surélevée par une claie, au moyen de laquelle les jardins de l'ambassade sont clôturés.

M. de Blignac n'était plus qu'à quelques pas de lui.

A cet instant un sifflement modulé et prolongé se fit entendre de l'autre côté du mur.

L'homme s'élança alors avec une agilité, une promptitude de clown, et, s'accrochant aux aspérités du mur, enjambant la claire-voie sans en briser une latte, il disparut avec une rapidité fantastique.

Toute cette scène, si longue à raconter et à décrire, n'avait duré que l'espace de quelques secondes.

Les jardins étaient déserts à cette heure ; la fête déjà sur son déclin, le vide se faisait peu à peu dans les salons.

M de Blignac tout stupéfait avait remis le sabre au fourreau.

En se retournant, il aperçut Henri d'Alreimpe, sa mère, sa sœur, qui entouraient Nïama défaillante.

Il allait lui adresser une question, répondre à celles qui lui étaient posées à la fois par Mme d'Alreimpe et ses deux enfants, lorsque ses yeux rencontrèrent ceux de Nïama, et la phrase expira sur ses lèvres.

Dans le regard de la jeune fille, il avait lu une supplication désespérée.

—Taisez-vous, au nom du ciel, semblait elle dire, taisez-vous, si vous vous souvenez de la petite Nïama qui vous a tant aimé, qui vous aime tant encore.

Et alors il s'était tu, pâle suffoqué, haletant ; tandis que Nïama se remettant soudain, répondait à sa mère adoptive avec ce calme et ce sang-froid que les femmes les plus frêles savent si bien trouver au moment du danger :

—Mais, mon Dieu ! qu'avez-vous donc ? Qu'ai-je donc fait pour mettre ainsi en émoi tous ceux qui me sont si chers ? Je me suis tordu le pied en courant dans cette serre toute pleine de fleurs et de lianes qui me rappelaient mon bien-aimé pays ; j'ai voulu prendre l'air, et la douleur est devenu si forte, que je n'ai pu retenir un cri de douleur. Je suis une sotte ! et je suis vraiment désolée.

Se tournant vers Mme d'Alreimpe, elle ajouta avec une câlinerie pleine de charme :

—Ma chère maman ! ma chère et bonne maman, vous avez-vous eu peur pour votre fille ?

—Mais enfin, s'écria Mme d'Alreimpe, quelle idée de partir comme une flèche, comme une flèche folle, même sans prévenir, sans dire un mot, d'enfiler ces galeries, ces serres interminables ? Nous n'avons pu parvenir à vous rattrapper, Nïama, et c'est seulement votre cri d'effroi qui nous a guidés et nous a fait vous découvrir.

Au bord des cils de la jeune fille perla une larme.

(*A Continuer.*)

LA CHASSE AUX LIONS

A LA CANTINE.

(*Suite.*)

—Et si par hasard il nous attendait et qu'on le tuât, comme on aurait tiré tous ensemble, on dirait que le capitaine Chambard, qui est un malin et qui a une belle carabine à deux coups, et ses amis, qui sont bien armés comme lui, ont abattu le lion, et nous, je veux dire toi Pitou et moi Dumanet, nous passerions pour rien.

Probable, Dumanet !

—Est-ce que ça peut convenir au fils de la mère Pitou ?

—Jamais de la vie, Dumanet !

—Est-ce que ça ferait plaisir au père Dumanet qu'on vint lui dire que son fils s'est mis en troupe avec cinquante mille autres pour attaquer un brave dans les bois, et qu'il ne l'a même pas tué, mais regardé tuer par le capitaine Chambard ?"

Pitou répliqua :

" Non ! ça ne lui ferait pas plaisir, au père Dumanet, pas plus de plaisir que s'il était assis toute la journée sur un cent d'épingles, la pointe en l'air.

Tu vois donc bien, Pitou, qu'il faut partir sans attendre les officiers.

—Pour sûr !

—Eh bien, partons.

Et alors nous allâmes chercher Ibrahim.

L'Arabe n'était pas loin. Il finissait de déjeuner d'une soupe que les soldats du 7e léger lui avaient donnée cinq minutes auparavant et s'essuyait la bouche avec la manche de son burnous graisseux et troué.

Quand il nous vit, il se prosterna le visage contre terre en invoquant Allah et criant de toutes ses forces :

" Louange à Dieu, maître de l'univers ! Les infidèles Roumis font de bonne soupe !

—Et, ajouta Pitou, ils n'ont pas peur de la partager avec les fidèles de la tribu des Ouled-Ismaïl, qui sont d'abominables gredins de père en fils. Es-tu prêt à partir, Ibrahim ? "

Il était prêt. Quant à nous, nos fusils étaient nettoyés et chargés avec soin, et Pitou, qui pensait à tout, acheta six livres de pain qu'il partagea comme un frère en trois portions égales et dont il offrit la seconde à Ibrahim. La première, ça va s'en dire, était pour moi.

Alors je dis :

Partons, maintenant. Mais toi, Ibrahim, connais-tu bien la route ?

—Si je la connais ! répondit l'Arabe. J'y suis retourné ce matin, et j'ai retrouvé les traces de mon pauvre Ali et celles du lion.

—Ah ! ah ! dit Pitou. Tu me feras voir ça."

Mais nous n'allâmes pas bien loin. A une demi-lieue, dans la vallée, presque au même endroit où nous nous étions rencontrés la veille, Ibrahim s'arrêta tout à coup et s'écria :

" Le voilà ! Le voilà ! "

A ce cri, Pitou arma son fusil. J'armai pareillement le mien, et nous regardâmes devant nous.

Pitou était calme comme à la parade Moi, j'étais... comment faut-il dire ? J'étais content si vous voulez, puisque j'étais venu là pour rencontrer le lion et que j'allais le rencontrer. Cependant je pensais aussi qu'il y a des moments dans la vie qui sont plus agréables les uns que les autres, et si le capitaine Chambard avait été le avec tous ses amis, eh bien, j'aurais partagé volontiers avec lui le plaisir de tuer le lion.

VI.

PITOU ET DUMANET DÉLIBÈRENT.

Quant à l'Arabe, il avait l'air content, il avait l'air effrayé, il avait l'air transporté de quelque chose que je ne pouvais pas deviner, comme qui dirait d'une envie de pleurer et d'une envie de rire, d'une envie de chanter et de danser, et aussi d'une autre envie d'arracher son burnous et de le déchirer en charpie.

Pitou demanda :

" Où est-il ? "

L'Arabe montra du doigt quelque chose à terre et répondit :

" Là ! "

Pitou se baissa pour mieux voir et répliqua :

" Pas possible !

—J'en suis sûr," dit l'Arabe.

Pitou reprit :

" Regarde donc, Dumanet.

Moi, pendant ce temps, je regardais la montagne pour voir venir le lion de plus loin.

Quand Pitou m'appela, je baissai la tête à mon tour et je regardai.

" Qu'est-ce que ça, Dumanet ?

—Parbleu ! Qu'est-ce que tu veux que ce soit, si ce n'est pas du crottin d'âne ? "

Alors Ibrahim leva les mains au ciel et dit :

" Vous voyez bien ! Il a passé par là.

—Qui ? demanda Pitou.

—Ali, mon pauvre Ali !

—Ali ou un autre, reprit Pitou, qui avait espérer trouver la trace du lion et qui ne voyait que du crottin d'âne. Il y a plus d'un âne à la foire qui s'appelle Martin ; il y a plus d'un âne aussi qui s'arrête sur le chemin en revenant de la foire et qui laisse sa carte de visite aux voyageurs.

—Oh ! dit Ibrahim, je ne m'y trompe pas, moi. Ali est un friand qui ne mange que des chardons ; il n'a jamais voulu goûter l'herbe des champs ni l'orge... Tenez, voyez plutôt..."

Pitou l'interrompit :

" Comment ça ? nous voyons bien Ali, puisque tu dis qu'il n'y en a pas d'autre dans la nature pour s'arrêter comme lui sur le grand chemin ; mais l'autre, le lion, où est-il ? "

Alors le pauvre Ibrahim, qui riait tant en reconnaissant le crottin de son âne que sa figure s'en élargissait comme une pleine lune, devint tout à coup sombre comme un jour d'orage et s'écria :

" Le gueux ! Le voilà ! Le brigand ! Le voilà ! Tenez, voyez-vous ses pattes, dont la plus petite est large comme le fond d'une assiette ? Voyez-vous comme elles sont écartées ? Celles de derrière surtout.

—C'est vrai dit Pitou. On croirait voir un seigneur à la promenade, après dîner, écartant les jambes et marchant le ventre en avant pour digérer mieux."

Je pensai (entre moi) que c'était la pauvre Fatma, la femme d'Ibrahim, que le lion avait dû digérer, et je fis signe à Pitou de ne pas parler davantage, de peur de chagriner notre ami.

Pitou, qui est délicat de cœur, mais non de structure (comme disait un Parisien, ouvrier sculpteur et notre camarade de chambrée), et qui ressemble plutôt à un bloc de pierre de taille qu'à celui que les bourgeois de Paris appellent un Apollon du Belvédère, je veux dire un jolie garçon monté sur deux flûtes, Pitou donc se retourna brusquement et dit pour changer la conversation :

" Puisque c'est comme ça, nous le tenons. Il n'y a qu'à suivre les pattes."

En effet, il n'y avait qu'à suivre : Pitou avait trouvé ça du premier coup. Je vous l'ai dit, il n'y a pas, il n'y a pas, il n'y a pas pareil à Pitou dans toute l'Europe ! ni même dans les deux Amériques et dans l'Océanie !

Alors Ibrahim s'arrêta et dit :

" Il est là ! "

Et il montrait du doigt le haut de la vallée.

" Oui, il est là, le seigneur ! Mais s'il ne dormait pas ? "

(*A continuer.*)

LOTERIE NATIONALE

2689 LOTS

Valant $50,000

seront tirés le

15 JUIN PROCHAIN

COUT DU BILLET

PREMIERE SERIE - - $1.00
DEUXIEME SERIE - - 0.25

Demandez le catalogue des prix.

LE SECRETAIRE,
S. E. LEFEBVRE,
19, Rue ST. JACQUES
MONTREAL.

CHARPENTE

EN PIN, EPINETTE ROUGE, Etc.

CEDRE

Rond, Feuda et Poteau aciés

BOIS DE SCIAGE

Pin, Epinette, Bois Franc, etc.

Le tout offert à BON MARCHÉ par

D. PARISEAU

Coin Rues CRAIG et ST. DENIS

Et 514 rue Lagauchetière, Montréal.

22f-87-1an

Je gueris l'Epilepsie

Quand je dis je guéris, je ne veux pas dire que je guéris cette maladie pour un temps et qu'ensuite, elle revient. Je veux dire une guérison radicale. J'ai étudié toute ma vie la question des attaques épileptiques, de l'épilepsie ou *tomber d'un mal*. Je garantis que mon remède guérira les cas les plus désespérés. Parceque d'autres ont failli, ce n'est pas une raison pour que le mal ne puisse être guéri. Demandez de suite un traité et une bouteille gratis de mon remède infaillible. Indiquez l'Express au Bureau de Poste. L'essai ne coûte rien et vous guérira. Adresses :

Dr, H. G. ROOT.

Succursale: 37 Yonge St., Toronto.

25o-12j-1a

Papiers à lambrisser, Papiers à Chambre Coucher, Papier pour les entrées, bordure etc. Tous sont vendus à 35 p. c. meilleur marché que les prix habituels.

W. E. POTTER, 1375 rue Notre-Dame.

DOMINION CARPET BEATING Co. No. 11 rue Hermine. Commandes par la Poste ou par Téléphone promptement exécutées. Téléphone, 798.

H. N. TABB, Gérant

Les Tapis sont bien battus et les couleurs ravivées et toutes saletés sont enlevées. On n'emploie pas ni bâtons, ni fouets ou cordes. Nouveau principe. 12a-3m's

J. EMILE VANIER

(Ancien élève de l'Ecole Polytechnique)

Ingénieur Civil et Arpenteur

61 — RUE ST JACQUES — 61

Demandes de BREVETS D'INVENTIONS, Marques de Commerce, etc., préparées pour le Canada et l'Etranger. 1a-31a-86

CHOCOLAT A VERS.

LE MEILLEUR REMÈDE POUR LES VERS

En vente dans toutes les pharmacies.

3m's-9f

Perrault & Mesnard

ARCHITECTES

11 COTE DE LA PLACE D'ARMES

Boite 1414 Bureau de Poste.

M. PERRAULT. A. MESNARD.

20j87-1an

L. G. CAPELLO,

TABLEAUX,

Décorations à Fresques et à l'Encaustique,

PORTRAITS,

Leçons de Dessin et de Peinture à Domicile

1470 Rue Notre-Dame, Montréal

22j-1no

Pose de papier à tapisserie, blanchissage en couleur ou à la craie, toutes ouvrages de peinture faites avec promptitude et célérité.

W. E. POTTER, 1375 rue Notre-Dame.

Immenses Sacrifices.

PIECES DE

35,000 TAPISSERIES

VENDUES DEPUIS

2c, 3c, 4c, 5c, $2.00 le Rouleau.

AUSSI

FERRONNERIES,

Peintures, Huiles, Vernis,

ETC., ETC.

VENDUES AUX PRIX DU GROS.

P. S.—Blanchissage, tapissages, peinturages, imitations, etc., faits sans le plus court délai et à des prix réduits, chez

O. CAUCHON,

315, Rue ST. LAURENT,

Téléphone, No 1634.

22f-1an

COUPONS! COUPONS!!

Pour etre vendus cette semaine.

Coupons de Soie, noire et de couleur
de 1½ verge à 8 verges

COUPONS D'ETOFFES A ROBES
de 3 verges à 16 verges.

COUPONS DE TWEEDS
de 1 verge à 5 verges.

COUPONS DE TAPIS
de 2 verges à 18 verges.

COUPONS DE PRELARTS
de 1 verge à 7 verges.

COUPONS DE COTONS JAUNES et BLANCS
mesures assorties.

Nous venons de reviser tous les départements du magasin et nous avons mis de côté tous les coupons pour être marqués de nouveau à une réduction extraordinaire.

Nous invitons nos pratiques à se hâter de venir choisir ces coupons. Il y a vraiment une magnifique occasion d'acheter à moitié prix des marchandises de première qualité.

AUSSI POUR CETTE SEMAINE

300 pièces de Mousseline rayée et à carreaux à 4c la verge.

1200 Chapeaux (pour jeunes filles) derniers gouts, couleurs assorties, à 25c au choix.

DUPUIS FRERES

Coin des rues Ste-Catherine et St. Andre

J. G. GUIMOND & Cie

Agents d'affaires, d'Immeubles, Courtiers d'Assurances et Comptables

BUREAU

82 rue St. Francois-Xavier

CAUSTIQUE !

La chose la plus économique que vous puissiez vous procurer pour faire le savon et pour laver n'importe quoi. 5 cent par livre ou $1.80 par 50 livres, et au meilleur marché possible au quart. Les personnes qui ne sont pas responsables ou qui n'ont besoin que d'une petite quantité, doivent envoyer l'argent avec l'ordre. Indiquez la station du chemin de fer ou du bateau le plus près de chez vous. Adressez

C. D. MORIN

1386 RUE NOTRE - DAME,

MONTREAL.

20m-1an

33,000 ARPENTS ! !

33,000 Arpents de terre en Foret

A vendre, EN BLOC, sur l'arrière de l'ancienne Seigneurie de la Petite Nation, A 6 MILLES AU NORD DE L'OTTAWA.

Terrain et bois variés : Pin, Epinette-Rouge, Epinette Blanche, Frêne, Bois Blanc, Merisier, Cèdre, etc., de belle qualité et en grande abondance.

Ce territoire est traversé par des lignes arpentées et par un chemin de colonisation ; il touche par trois côtés à des établissements déjà avancés. Une rivière et plusieurs gros torrents le sillonnent et servent à transporter les bois à l'Ottawa, et il se trouve sur leur parcours, six à sept POUVOIRS D'EAU, dont trois considérables, pouvant servir à plusieurs industries à la fois.

Pour plus de détails, s'adresser à

N. BOURASSA,
1m-14a Montebello, comté d'Ottawa.

PORTES-FENETRES

LES ENTREPRENEURS

qui désirent terminer leurs constructions avant le 1er Mai devraient venir nous rendre visite, car nous pouvons leur fournir de suite tout ce dont ils ont besoin.

Le soussigné a ouvert des entrepôts et des bureaux au

No. 421 rue St. Jacques.

où l'on tient constamment un stock de bottes à paquetage de toutes espèces. L'on prend aussi des commandes que l'on exécute promptement. Marchandises livrées sans retards. Outre ce que dessus on trouvera un stock complet de PORTES FENETRES, MOULURES, ARCHITRAVES, POTEAUX, NEWELL, BARREAUX D'ESCALIER, CHASSIS POUR SERRES-CHAUDES dans tous les genres d'architecture et de constructions, etc., etc.

Venez ou faites demander des estimations, qui peuvent être fournies à court délai.

THE E. B. EDDY,

Manufacturing Co.

[LIMITED]

BUREAUX ET ENTREPOTS :

421 RUE ST. JACQUES, Montréal

Téléphone No. 1619.

Fabrique, ... HULL, Qué.

Représenté par E. H. LEMAY à Montréal.

Chauffez votre maison à l'eau chaude

— AVEC LE —

CALORIFERE "MANNY"

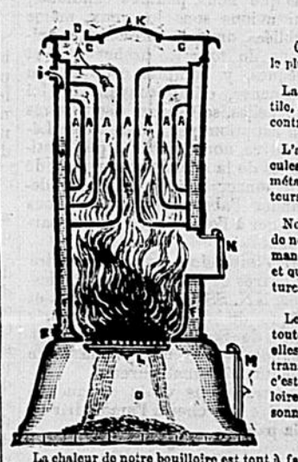

Cet appareil est le plus élégant, le plus commode, le plus durable et le plus économique.

La Bouilloire est faite d'ACIER LAMINE, Ductile, Malléable, élastique, et ne se brise jamais par contraction ou expansion.

L'acier en vertu de l'intime cohésion de ses molécules, est non seulement le plus dur et le plus fort des métaux, mais il est aussi un des meilleurs conducteurs de la chaleur.

Nous lui donnons la préférence dans la construction de nos Bouilloires, parce qu'ils transmet à l'eau de la manière la plus efficace toute la chaleur du foyer et que ses qualités flexibles, sont à l'épreuve de ruptures spontanées ou d'explosion.

Les surfaces chauffantes de notre Bouilloire, étant toutes synoptiquement opposées aux rayons du foyer, elles s'emparent promptement du calorique, pour le transmettre presque en totalité à l'eau de l'intérieur : c'est en raison de cet arrangement que notre Bouilloire chauffe extrêmement vite, et si fort que les personnes les plus compétentes en sont toutes étonnées.

La chaleur de notre bouilloire est tout à fait salubre : elle est recommandée par nos meilleurs médecins et les hygiénistes les plus distingués.

Demandez notre catalogue illustré, ainsi que notre listes de certificats et références.

L'ASSOCIATION HYDRO-CALORIQUE

No. 1608 RUE NOTRE-DAME, Montréal.

2mai-1no

Pilules de MOYLE

(ARGENTEES)

CAMOMILE, QUININE et PODOPHYLLEN

Je viens vaincre la maladie et la mort.

GUERIT

Les Maux de Tête Bilieux, les Nausées, l'Indigestion, la Constipation, (chez les hommes et les femmes), les Etourdissements, la Toux, l'Embonpoint excessif, la Perte du Sommeil, et tous les autres désordres qui engendrent **La Goutte** et le **Rhumatisme**

La Quinine et la Camomile sont deux préparations bien connues, leurs propriétés toniques sont absorbées par le sang qui se trouve par la purgé de toutes impuretés qui sont la source des maladie sus-citées.

La Podophyllen est infiniment supérieur à tous les *mercuriales* dans son action sur le foie. Il n'ouvre pas les pores de la peau, par conséquent, pour tous ceux qui voyagent, l'on ne saurait trop recommander ces Pilules dont l'action est certaine sans produire aucun des inconvénients ordinaires, et qui ne contient pas un atome de mercure, n'opposent pas ceux qui en font usage à prendre du froid.

AVIS AUX DAMES ! Nous ne saurions trop recommander ces pilules aux dames, elles procurent une régularité parfaite dans toutes fonctions, ce qui évite la prématurée, la perte de l'appetit, les maux de tête, les humeurs, les boutons et toutes les éruptions de la peau et qui procurent surtout un teint frais et rose, ce qui est d'autant plus précieux qu'il est plus rare. Ces pilules remplacent aussi les hémorrhoïdes dont tout la monde souffre plus ou moins (surtout les femmes enceintes) ; Elles ont un effet encore préférable à celui de l'huile de castor.

Préparé et vendu par **JOSEPH MOYLE, Chimiste** (de Butler et Crispe, A Chesapeake) 25 Broadway, Hammersmith, W., Londres, Angleterre. En boîte à 1s. 1½d., 2s. 9d. et 4s 6d. chez tous les pharmaciens ou directement en propriétaire.

AGENTS : — TOUS LES PHARMACIENS

Ce dentifrice est propriété de Joseph Moyle, Hammersmith, W., Londres, Angleterre.

SOMMAIRE

Huit pages.

Deuxième page.

Troisième page.

Quatrième page.

L'ETENDARD,
MARDI, 10 MAI

Une nouvelle décoration

Honneur aux pionniers de la colonisation

Les plus glorieuses conquêtes de notre temps, ne sont pas celles dues à l'épée, ni à la mitraille. C'est à la grande industrie; c'est surtout à la colonisation des mondes nouveaux que nous devons ce dont notre siècle s'enorgueillira à plus juste titre.

Si les vieux champs de bataille du Canada sont glorieux entre tous, l'on peut dire également, que nul pays ne s'est illustré plus que le nôtre par les pacifiques conquêtes du colon sur le désert et la forêt vierge.

Or, nous avons une consolante nouvelle à annoncer à nos concitoyens: comme les braves des champs de batailles, les dignes pionniers de la colonisation vont avoir désormais, eux aussi, leurs décorations, leurs médailles commémoratives.

Le Révd. Père Nolin, l'apôtre zélé de la colonisation que l'on connait, vient de faire frapper une médaille dont nous sommes heureux de donner la description. La voici:

Médaille de colonisation offerte en récompense aux Zélateurs

LÉGENDE ET IDÉE

Le côté religieux porte, comme fond, la feuille d'Erable, symbole du Canada, avec une gravure du Sacré-Cœur de Jésus au centre de la feuille d'érable: c'est le symbole de Jésus au milieu du Canada, le protégeant, lui dispensant ses trésors de grâces et d'amour.

La légende porte: "Souvenir aux Zélateurs", et J. H. S., Jésus Sauveur des hommes.

Le côté patriotique a aussi la feuille d'érable pour fond. Au-dessus du centre est la Croix surmontant un soleil; c'est la croix plantée par Jacques-Cartier sur les bords du St Laurent; les rayons de lumière et de chaleur qui s'en échappent indiquent les fonctions de la Croix d'illuminer notre pays, de lui montrer le chemin du ciel, et de lui communiquer le feu de l'amour et de l'énergie dans le bien.

Plus bas est un paysage: d'un côté la mer portant le voilier de Jacques-Cartier en route pour le Canada; sur le rivage, un champ de labour et la charrue; c'est la charrue, symbole de l'agriculture et de la Colonisation qui a fait le Canada ce qu'il est; à droite, un champ de blé et une maison de cultivateur; elle indique l'aisance et le bien être résultant de la "Colonisation."

Au bas, un petit Castor dans des feuilles d'érable; c'est l'ancien emblême de notre nationalité, tel qu'adopté par nos ancêtres.

Nos meilleurs remerciments au Rév. P. Nolin, pour l'envoi de l'une de ces médailles.

Ce sera pour nous un souvenir bien précieux des luttes patriotiques entreprises pour assurer à notre élément l'accomplissement de ses glorieuses destinées.

LE FAMEUX DEBAT

SUR

LA QUESTION DES ASILES

(*Suite.*)

(Voir l'*Etendard* des 5 et 6 mai)

Le défaut d'espace et l'abondance des matières nous ont fait ajourner à aujourd'hui la suite du compte-rendu de cette discussion intéressante. Nous finirons toujours par en faire connaître toutes les parties saillantes. *Vaut mieux tard que jamais.*

M. Taillon surtout, voudra bien nous pardonner ce retard involontaire.

M. TAILLON

L'Hon. chef de l'opposition a fait, de l'aveu de tous, *le principal* discours de la soirée.

S'il a démontré *tout le contraire* de l'inopportunité d'une commission royale, c'est qu'il visait un autre résultat que celui de la motion Blanchet, et tout le monde admettra qu'il l'a *atteint*. Comme, après sa crise oratoire, l'excellent homme avait l'air soulagé, heureux!

***

Voici ce qui était arrivé: M. Taillon avait sur le cœur, en grande quantité, du Gester, de l'Ultramontain, du Conservateur national etc., etc., toutes choses dans lesquelles il ne cesse de mordre à belles dents. Car il en est *friand* à l'excès.

Il en résulte des indigestions chroniques. Est-ce parce que, ayant été gagnées, lui-même tout ce qu'il dévore aujourd'hui (il s'en vantait du moins), il répugne à la nature qu'un être croque ainsi ses semblables? ou bien, est-ce que son appareil digestif ne serait pas de proportion avec ses appétits gastronomiques? Nous ne savons. Ce qui est certain, c'est qu'il avait grand besoin d'expectorer.

Il est heureux que chez lui ces crises se puissent passer en torrents d'éloquence.

Par un hasard heureux, le Directeur de l'*Etendard* entra dans la galerie des rapporteurs de journal; sa présence produisit sur le malade l'effet d'un formidable *émétique*. On comprend de suite ce que ce mot produisit.

L'explosion vomitique fut terrible; c'est nous surtout qui en fûmes couvert, car le patient en dirigeait les principaux jets de notre côté.

Tant mieux! disons-nous, tout de même. Ne vous gênez pas, pauvre ami, puisque ça vous fait du bien!

De fait, en pareille circonstance (et dans l'espèce il y avait danger) l'essentiel, c'est que la médecine opère et que le malade n'étouffe pas: devrait-on ensuite, pour *se déblayer*, employer la brosse, le râteau, la pelle ou même un fort jet de pompe à incendie.

***

On veut savoir peut-être ce qui avait tout-à-coup produit, chez l'honorable chef de l'opposition, une si *forte inspiration*. Indigestion de castor et d'ultramontains: silhouette de notre directeur qui a tout-à-coup *enthousiasmé* l'orateur: Soit! Mais l'étincelle qui a mis le feu à ce formidable canon?

Voici: c'est un peu long à raconter, quoique nécessaire pour l'intelligence parfaite de la situation.

Durant tout leur discours, MM. Blanchet et Flynn avaient exploité, comme d'habitude, la grande ressource. Pour faire croire que leur bill n'était pas mauvais, ils avaient abusé de l'autorité par excellence: le cardinal! Le cardinal par-ci, le cardinal par-là. Quant à la question religieuse, commençaient-ils à poser en proposition fondamentale de leur argumentation, elle a été réglée par le cardinal. Le cardinal n'a-t-il pas dit ou écrit ceci ou cela à M. Ross? Le cardinal n'a-t-il pas trouvé qu'en définitive la loi des asiles pourrait bien fonctionner telle que sortie de l'inspiration Tuke-Tarte et décrétée par MM. Ross, Blanchet et Taillon?

Le cardinal! Le cardinal! Le cardinal!

C'était beau à entendre et admirable d'orthodoxie.

***

Mais ça avait bien certains inconvénients aussi. Quelques modestes députés, qui n'ont modestement pour Ordinaires que des archevêques ou même de simples évêques, se disaient *in petto*: Son Eminence Monseigneur le cardinal: nous sommes à ses pieds, nous le vénérons de toute notre âme. Mais est-ce que par hazard nos archevêques, nos évêques à nous, ne compteraient pas un peu pour quelque chose, eux aussi, dans la décision d'une pareille question?

De fait, ces simples gens croyaient et croient encore, avec le menu-fretin des fidèles, que l'opinion, l'avis ou même la décision d'un cardinal-archevêque, quelque supériorité de dignité dont il soit revêtu, quels que soient le respect, la vénération, la préséance, l'obéissance même en certaines matières auxquels il ait droit, ne saurait annuler, renverser ou infirmer des opinions, avis ou décisions des autres archevêques et évêques, ou même en tenir lieu ou y suppléer.

***

C'est ce qu'osa exprimer bien timidement le député de Champlain. Vous déclarez la question religieuse décidée par Son Eminence Mgr le cardinal, hasarda-t-il humblement. Mais ne croyez-vous pas que nous, pauvres candidats, qui avions sous les yeux, même publiées dans la presse, les opinions de *tous* les archevêques et évêques, y compris celle de Son Eminence, désapprouvant la loi des asiles, soit avant, soit après son adoption par l'Assemblée Législative, nous n'étions pas justifiables de la déclarer mauvaise, de la dénoncer comme telle, d'en demander l'abrogation et de nous engager à l'obtenir du futur parlement?

Et l'imprudent osa même relire les lettres et télégrammes par lesquels NN. SS. les archevêques et évêques de la province, y compris celles de Son Eminence, avaient désapprouvé le bill. Voilà toute la faute de ce malheureux.

Nous n'avons voulu en aucune manière chercher à l'amoindrir ou à la pallier.

***

Vous avez, lecteurs, lu la fable du loup et de l'agneau: mais vous n'avez pas assisté à la scène. Nous non plus; nous avons cependant assisté à quelque chose de bien plus dramatique. Au lieu du piètre drame du bon Lafontaine, supposez *Le lion et l'agneau*.....

Ce pauvre agneau de Champlain avait osé faire entendre sa voix plaintive dans le voisinage du lion. Imaginez quels tonnerres firent trembler les vitres toutes neuves de l'Assemblée Législative.....

Le député de Champlain, qui a à peine la moitié de la taille et pas la dixième partie de la barbe de l'hon. député de Montcalm, (ci-devant de Montréal-Est): ce dernier, comme on dit, n'en avait pas pour sa crosse dent. Heureusement qu'il pouvait s'en prendre à toute "*certaine école*," qui certes contient certains morceaux dignes de cette bouche de roi. Chose remarquable, M. Taillon eut l'extrême modération de s'en tenir à ce qu'il y a peut-être de plus *coriace* dans tout le lot, savoir, "*certain individu rédacteur de certain journal*." Pour un gourmet de sa force, on devait s'attendre à mieux. Il faut croire que Monsieur pratique la mortification.

***

Nous n'avons ni le temps ni l'espace de redire ses formidables coups de mâchoire.

Nous ne le pourrions pas d'ailleurs, malgré les notes assez amples que nous avons prises. Du *magistral* de ce calibre, il n'y a que M. Tarte qui puisse le rendre. Contentons-nous d'une pâle analyse:

Ah! vous voilà encore à exploiter le témoignage des évêques, tonne-t-il en le pesant environ huit gammes au-dessus du ton ordinaire d'un débat en *fa* majeur:

Vous êtes bien toujours cette école d'hypocrites, de fourbes, de calomniateurs qui n'ont jamais su faire autre chose que se servir du clergé, se cacher derrière l'épiscopat pour attaquer tout le monde, satisfaire vos haines, vos jalousies, vos rancunes! Ah! vous voilà encore à traîner les noms des évêques dans nos débats!

Nous, terrifié, et qui n'aurions pas osé remuer un cheveu, nous disions tout bas à l'oreille de M. Tardivel que, pourtant, c'était bien MM. Blanchet et Flynn qui avaient introduit l'épiscopat dans le débat, en faisant tout régler par S. E. le cardinal. Mais la grande éloquence est ainsi faite: elle procède à la façon du torrent qui ne respecte rien: elle marche sans s'occuper de cette vulgaire et prosaïque chose qu'on appelle la vérité.

***

Or, le foudre continue:

Qu'aurait jamais su faire certain individu rédacteur de certain journal, si toute sa vie il n'avait exploité le clergé? Comment aurait-il pu gagner sa vie, cet homme qui a *les grâces d'état*, qui s'est donné mission de régenter les évêques?

Ah! on les a vu, il n'y a qu'un instant, tenir sous nos yeux leurs conciliabules, présidé par ce personnage. Et c'est là que le député de Champlain est allé chercher ses inspirations.

(L'imprudent député était venu nous demander une information: il avait oublié le nom de l'un des cinq jurisconsultes de Montréal qui avaient démontré comment la fameuse loi violait les contrats et était une injustice patente.)

Ah! vous avez cité les opinions des évêques. Croyez-vous donc qu'il n'y ait que vous autres qui leur parlez, aux évêques?

Croyez-vous que nous n'avons pas eu, nous aussi, l'occasion de parler aux évêques? Oui, nous nous sommes renseignés sur leurs véritables opinions et nous tenons d'eux que ces opinions que vous venez de lire, ont été obtenus *sous de faux prétextes, par le mensonge, par la calomnie et par les fausses représentations*!

Venez avec moi chez le Cardinal et je vais vous le faire dire de suite par Son Eminence!

Vous les avez trompés pour leur escamoter ces opinions.

Toute cette lutte, toutes ces attaques, elles ont été faites sans que personne ne se soit même donné la peine de lire le bill!

Vous n'en avez pas lu une clause. Je vous défie d'en critiquer une seule!

Vous parlez d'opinions de jurisconsultes; je suppose qu'elles ont été obtenues aussi *sous de faux prétextes* et de la même manière qu'ont été obtenues les opinions des évêques.

Monsieur *Pagnuelo m'a dit lui-même*, que l'une des opinions qu'il avait données dans ces affaires, *lui avait été escamotée sous de faux prétextes et par de fausses représentations*.

On a beaucoup parlé que c'était le gouvernement et ses officiers qui avaient suggéré l'agrandissement de St Jean-de-Dieu, qu'ils avaient même insisté auprès de la sœur Thérèse pour l'induire à agrandir et on a voulu ensuite exploiter cela contre le gouvernement. Eh bien, c'est faux! c'est un mensonge! Je suis allé moi-même aux informations auprès des anciens ministre et des inspecteurs. Je le tiens de leur bouche que c'est faux! C'est un mensonge!

C'est la sœur Thérèse qui elle-même voulait agrandir. J'ai demandé à M. Walton Smith, s'il avait conseillé d'agrandir; il m'a répondu que c'était faux! j'ai demandé à M. De Martigny, il m'a dit que c'était faux. J'ai demandé au Dr Désaulniers, il m'a dit que c'était faux! Pourtant, ce dernier a ajouté: "j'ai peut-être pu dire quelque chose dans ce sens, *pour me débarrasser des obsessions de la sœur Thérèse*. Elle voulait absolument agrandir et elle avait entrepris de s'en faire faire la demande par le gouvernement. J'ai pu dire quelque chose pour la contenter et *me débarrasser de ses obsessions*.

M. Taillon a dit encore, sur le même ton et avec la même humeur, beaucoup d'autre choses, toutes plus extraordinaires les unes que les autres et sur lesquelles il va nous falloir revenir. Mais arrêtons nous un moment sur ce qui précède.

***

Le *Canadien*, qui s'y connaît, a appelé ce prodigieux flux d'éloquence *un discours magistral*.

Il a eu raison, car Quintillien dit de l'éloquence: "*pectus est quod discertos facit*" et Dieu sait si notre orateur en mettait du pectus! C'était *impétueusement senti et tempestueusement déclamé*, de la plus retentissante voix des Canadas et par un homme qui est musicien. L'intonation naissait au fond de sa poitrine avec un grondement volcanique, et mugissait au dehors comme un ouragan. On eut dit un article de M. Tarte, déclamé à travers l'embouchure d'un formidable trombone.

Chose singulière! et comme l'intelligence de l'art n'est pas accessible à tous:

Un excellent citoyen fort instruit et ferré sur la politique, disait avec dégoût: ce n'est pas un discours cela, c'est un long hurlement de fureur. Le brave homme, évidemment, n'entend rien à la belle éloquence et n'est pas musicien.

Voici ce qui, probablement, orêa cette méprise: d'abord M. Taillon exécutait des *variations* genre *Tortueux-Tarte*, ce qui donnait à sa grandiose déclamation quelque chose d'apparence épileptique. Qui n'a observé ce phénomène chez tous les grands *maestri*, lorsque le divin les empoigne? Et puis, l'orateur, qui dirigeait ses meilleures intentions à l'adresse du Directeur de l'ETENDARD, sait que le pauvre diable entend un peu dur de l'oreille gauche. Il n'y avait donc, dans les éclats de voix tonitruants du *virtuose*, que l'exagération d'un bon procédé.

Mais cela n'empêche pas cette sublime débauche d'intonations *magistrales*, de passer injustement pour des vociférations, aux oreilles de ceux qui n'y comprennent rien.

***

La Presse, journal connaisseur, a exprimé son admiration enthousiaste en disant que "*M. Taillon parlait sur ses nerfs.*" Mais *La Vérité*, incapable de s'élever au sublime de l'art dit naïvement:

Le Dr Tardel, député de Champlain, a lu les lettres des évêques condamnant la mauvaise législation du cabinet Ross. Cette lecture a mis M. Taillon *en fureur*: Il a dit *des choses insensées*, comme il en dit toujours lorsqu'il ne se possède pas. Il est allé jusqu'à prétendre que les lettres en question avaient été *extorquées* aux évêques! *L'Etendard*, *La Vérité* et le député de Champlain ont eu, pendant trois quarts d'heure, l'honneur d'être *injuriés* par M. Taillon de la manière la *plus violente et la plus grossière*.

Pauvre M. Tardivel! allez repasser vos préceptes de rhétorique! Prendre des mouvements oratoires pour *de la fureur, des choses insensées*, des manières *violentes et grossières*! Il fallait du moins dire: de la *furia* et des *transports sybillins*.

Et puis, se faire saturer de jets olympiques, vous appelez cela, vous, "*être injuriés*"? Allons donc!

***

Nous l'avons dit bien souvent déjà: nous ne voyions pas la nécessité d'une commission Royale. Mais s'il y a seulement un dixième de vrai dans ce qu'a dit M. Taillon, il va bien falloir modifier notre opinion et croire qu'après tout, la commission n'est pas inopportune. Quelle est en effet la position?

Nous avons d'un côté, *constatée* par documents officiels, *l'unanimité* des évêques condamnant le bill, soit avant, soit après sa passassion. Et cela, d'abord par des lettres raisonnées, puis par des télégrammes disant que Leurs Grandeurs persistaient dans leurs condamnations, même après certains amendements y apportés.

Mais voilà maintenant que, de l'autre côté, MM. Ross et Taillon, deux personnages, certes! jurent leurs grands dieux que Nos Seigneurs sont satisfaits du bill tel que passé.

Ils produisent même, non pas des lettres de tous les évêques, non pas des documents contredisant formellement *les lettres et télégrammes de condamnation*, mais deux lettres d'évêques dont l'une semble indiquer, en effet, chez Son Vénérable auteur, une modification de sa première opinion, et dont l'autre peut s'interpréter aussi comme un témoignage de sympathie en faveur des auteurs du bill et d'antipathie pour leurs adversaires. Des huit autres évêques et Archevêques, rien, il est vrai, si ce n'est les affirmations *énergiques* de M. Taillon.

***

Mais il y a plus, savoir, que suivant ce dernier, les lettres et télégrammes *de condamnation* n'auraient pas été l'expression des vues de NN. SS. les évêques, mais auraient été obtenus *sous de faux prétextes*, par le *mensonge* et de *fausses représentations*.

Voilà certes! quelque chose de bien grave.

Faut-il, en face de ces déclarations d'un ex-Premier ministre, mettre de côté les lettres et télégrammes unanimes de condamnation?

Non, évidemment.

La chose serait difficile, vu que Leurs Grandeurs Elles-mêmes n'ont pas jugé à-propos de déclarer officiellement qu'elles étaient revenues de leurs premières opinions, ni qu'elles contredisaient ces graves documents qui, ainsi, sont restés vis-à-vis le public, dans toute leur force et leur effet.

A cela, il y a une autre raison: Ne serait-il pas possible que ce soit la seconde opinion des évêques et non la première qui aurait été obtenue *sous de faux prétextes et par des fausses représentations*?

D'un autre côté, faut-il ne tenir aucun compte des accusations solennelles de M. Taillon?

Ce monsieur, sans doute, sera d'avis que non.

Que faire alors, pour connaître la vérité, savoir, le véritable sentiment des évêques, et constater si Leurs Grandeurs veulent garder la loi telle qu'elle est ou la faire amender?

Puis ce n'est pas tout: il est du plus haut intérêt public de connaître les *criminels auteurs* de *ces fourberies*, de *ces fausses représentations*, de *ces faux prétextes*, au moyen desquels on aurait, suivant M. Taillon, réussi à tromper l'unanimité de l'épiscopat.

***

Il y a plus encore: on aurait employé de semblables fraudes pour *escamoter les opinions de cinq jurisconsultes!*

Certes! il faut que des fourbes aussi habiles et aussi dangereux soient démasqués.

Puis il y a, toujours d'après M. Taillon, dans toutes ces affaires, de *si ténébreuses* manœuvres, de si injustifiables "*obsessions de la sœur Thérèse*, etc, etc.," qu'il faut constater officiellement tout ce qui en est, afin que le gouvernement sache exactement à qui il a affaire, avant de formuler sa nouvelle loi.

Or, comment faire toutes ces constatations si importantes, sans une Commission Royale? M. Taillon a-t-il un autre mode d'enquête plus efficace et moins dispendieux à proposer?

Quand donc il n'y aurait, pour établir la raison d'être de la commission, que l'argumentation de de M. Taillon, elle serait suffisante non-seulement pour justifier, mais même pour nécessiter le travail d'une commission.

Nous défions tout homme sensé de dire le contraire, à moins de commencer par assumer que toutes ces accusations de M. Taillon ne sont que des faussetés.

M. Mercier ne devra donc pas manquer de remercier l'honorable chef de l'opposition d'avoir, d'une façon si *magistrale*, établi victorieusement l'opportunité de sa commission, à l'encontre des opinions de l'*Etendard* et de la *Vérité*.

Par contre, nous conseillons à M. Blanchet de ne plus tenter, dorénavant, les chances d'une motion de non-confiance, avant de s'assurer que son chef ne viendra pas en établir l'inanité.

Aux agriculteurs

ET

A tous les propriétaires d'immeubles

Nous recommandons les correspondances de notre 3e page, édition de midi et de demain au matin, touchant un arbre géant l'Eucalyptus, qui peut être une richesse aussi bien qu'un ornement pour leurs propriétés.

Parlement Fédéral

1re session.—5ième parlement

CHAMBRE DES COMMUNES.

Ottawa, 9 mai 1887.

La séance est ouverte à 3 heures.

Sir Charles TUPPER présente les estimés pour l'année fiscale finissant le 30 juin 1888.

Ces estimés sont envoyés au comité des subsides.

NOUVEAUX BILLS

Les bills suivants sont présentés et lus une première fois:

Pour constituer civilement les compagnies des chemins de fer *South Norfolk*. M. Tisdale, de la jonction Massawippi—M. Small.

L'ACTE DE LA TEMPÉRANCE

M. McCARTHY présente un bill pour amender l'acte de la Tempérance du Canada. L'objet de ce bill est de simplifier les procédures dans les cas d'une présentation de pétition pour l'abolition du *Scott Act* ou la révocation d'un ordre en conseil donnant force de loi à cet acte. Maintenant les formules pour l'introduction de cet acte, sont changés pour prendre les procédures de rappel. Des difficultés se sont élevées touchant le vote des électeurs; le bill pourvoit à ces difficultés.

Les autres clauses du bill déterminent qu'un brasseur résidant dans un comté où le *Scott Act* est en force, et qui peut vendre sa bière ou son cidre dans un autre comté, peut aussi vendre ces boissons dans le comté où il demeure.

Sir JOHN A. MACDONALD propose que quand la chambre s'ajournera mercredi, le 18 courant, elle soit ajournée jusqu'au mercredi suivant, Adopté.

Sir A. P. CARON en réponse à M. Purcell dit qu'il n'est pas au pouvoir du gouvernement fédéral d'accorder des *scrips* ou pensions aux vétérans de 1837. La question doit être laissée aux gouvernements provinciaux de Québec et d'Ontario, car elle est antérieure à la Confédération.

L'hon M. POPE en réponse à M. Mara, dit que l'on a demandé au Pacifique Canadien de soumettre son tarif dans la Colombie Anglaise et que la compagnie a répondu que la chose sera faite prochainement.

L'hon M. POPE répondant à M. Béchard, dit qu'on ne peut trouver aucune trace de permission accordée à le Cie du Chemin de fer Stanstead, Shefford et Chambly, ou à son successeur, le Vermont Central, de construire des quais le long de son pont sur la rivière Richelieu, à St Jean. A la demande de l'honorable député, des enquêtes furent instruites en 1883 et 1884, mais le département n'a rien pu découvrir.

On a écrit aux gens intéressés, mais ceux-ci n'ont rien répondu.

L'hon M. MITCHELL demande si le gouvernement ou quelqu'un des départements, a reçu quelque recommandation pour la mise en retraite ou renvoi d'un officier public dans le comté de Northumberland, N. B., et si rapport a été fait au conseil par le chef d'un département quelconque touchant cette mise à la retraite ou ce renvoi.

L'hon. M. POPE—En ce qui regarde son propre département, rien de semblable n'a eu lieu.

L'hon. M. BOWELL—Je puis dire la même chose du département des douane.

Sir John A. MACDONALD.—Et du département Indien.

Les honorables MM. McLELAN, CARLING et FOSTER déclarent n'avoir rien reçu de tel.

L'hon M WHITE ne peut donner une réponse touchant les démissions.

L'hon M. FOSTER, en réponse à M. Clayes, dit que le contrat des bouées du Richelieu et de la Rivière des Prairies a été accordé à L. Hébert, machiniste, de St Jean, pour 3 ans, à raison de $400 par année. Aucune plainte n'a été reçu touchant ce service.

L'hon M. FOSTER en réponse à M. Platt, dit que les licences pour pêcher aux rets et à la seine dans les lacs de l'Est et de l'Ouest de l'Ile du Prince-Edouard, ont été refusées à tous les applicants à cause des désastreux effets de cette pêche sur le poisson.

L'hon M. MILLS propose que le rapport présenté à la chambre par le greffier de la couronne en chancellerie ayant rapport à l'élection des députés et à la publication des noms dans la *Gazette officielle* soit renvoyé au comité des privilèges et élections afin qu'une enquête soit faite sur la conduite de certains officiers rapporteurs et du greffier de la couronne en chancellerie. Il énumère les différents cas qui se sont présentés ou le nom des députés oppositionnistes ont été supprimée et dit qu'il paraît évident que le greffier de la couronne en chancellerie a violé son serment d'office, vû qu'il serait absurde de prétendre que toutes ces injustices ne sont que des erreurs.

Sir John A. MACDONALD dit que la question a déjà été discutée et qu'il n'est que juste d'entendre la défense de l'officier incriminé. Il propose en amendement qu'ordre soit donné au greffier de la couronne en chancellerie d'écrire au greffier de la Chambre exposant la méthode adoptée par lui quant à la publication des noms des députés élus et les raisons qui l'ont porté à agir comme il l'a fait.

L'hon. M. BLAKE s'oppose à l'amendement, vû qu'il est évient, d'après la preuve déjà faite, que le greffier de la Couronne en chancellerie n'a pas agi comme il aurait dû agir.

M. PLATT espère que l'amendement sera retiré afin de permettre une enquête sur la conduite du greffier de la couronne. Il croit que cet officier mérite d'être renvoyé. Il donne lecture d'une lettre à lui adressée par le greffier de la couronne en chancellerie et croit que puisque cette lettre n'est pas satisfaisante, celle qu'il adresserait à la Chambre ne le serait pas davantage.

MM. Burdett, McDonald (Huron), Mallory et Campbell (Kent) se plaignent de la conduite de cet officier.

M. BOYER dit que des irrégularités semblables ont été commises par le greffier de la couronne pour la province d'Ontario.

M. WILSON dit que la conduite du greffier de la Couronne pour Ontario, a été beaucoup plus honorable que celle de l'officier fédéral.

A six hrs la séance est suspendue.

SEANCE DU SOIR

M. McMULLIN continue le débat. Il cite de nombreux cas de retard et prouve que ces retards ne sont nullement le résultat d'un accident, mais bien d'un plan combiné d'avance par le gouvernement pour mettre les membres de l'opposition dans une position désavantageuse.

M. TAYLOR défend les officiers rapporteurs.

M. DAVIES propose en sous amendement que les mots suivants soient placés avant la motion de l'honorable M. Mills: "Vû qu'il appert, par les déclarations faites par plusieurs membres de leurs sièges en chambre, que certains rapports électoraux ont dû parvenir au greffier de la Couronne en chancellerie, longtemps avant qu'il les a publiés, et vû qu'il appert par le rapport du dit greffier de la Couronne en chancellerie que les dits rapports ne lui sont pas parvenus, etc ..... (suit la motion principale).

M. TUPPER (Pictou) croit qu'une enquête n'est pas nécessaire.

L'hon M. MILLS répète encore une fois que le greffier de la Couronne en chancellerie a agi en contravention à la loi et a violé son serment d'office. Et cependant, cet officier est sur le point d'être transféré au conseil privé et son salaire sera augmenté de $350 par année.

MM. Paterson (Essex), Laurier, Sproule, Charlton, Wood, (Brockville) Paterson (Brant) Chapleau et Préfontaine continuent le débat. Après une passe d'armes assez vive entre ces deux messieurs, le dernier étant rappelé à l'ordre par l'Orateur, le sous-amendement de M. Davies est mis aux voix et rejeté. Pour 72; contre 104. L'amendement de Sir J. A. Macdonald est ensuite adopté sur même division.

La chambre s'ajourne à 1.49 h. a. m.

PARLEMENT LOCAL

1ère session—5ième parlement

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE.

Québec, 9 mai.

La séance est ouverte à 3 heures.

Pendant la plus grande partie de la séance on s'est occupé d'affaires de routine qui doivent être expédiées avant la fin de la session qui est fixée à samedi prochain.

L'hon M. GAGNON présente le rapport annuel des inspecteurs de prisons et d'asiles.

L'hon M. BLANCHET présente une mesure modifiant la loi concernant la Cour du Banc de la Reine siégeant en appel.

Les bills privés suivants passent en comité général, sont lus trois fois et adoptés.

Pour modifier l'acte constituant légalement l'association Chrétienne des jeunes gens de Québec.

Pour amender l'acte constituant en corporation la ville de Richmond.—M. Picard.

M. BISSON—Le gouvernement a-t-il érigé ou fourni l'argent nécessaire à l'érection d'un école, sur la terre appartenant autrefois à M. E. D. O. Barnard du département de l'Agriculture? Si oui, à quelle usage sert cette école, qui en a la garde et quelle somme a-t-elle coûté?

L'hon M. MERCIER. On a écrit à M. Barnard pour lui demander des renseignements à ce sujet.

M. RINFRET demande copie de toutes correspondances échangées entre NN. SS. les Evêques de la province et le gouvernement, sur le sujet de l'Education, depuis 1879. Adopté.

M. DESCHENE (l'Islet) demande une liste complète des archives de la Législature en les divisant en trois catégories, comme suit:

1o Sous la domination française.

2o Depuis la conquête jusqu'à la confédération.

3o Depuis la Confédération.

M. FAUCHER de ST-MAURICE s'objecte aux expressions employées dans la motion et propose que le mot *cession* soit substitué à celui de *conquête*. Il proteste contre l'emploi de cette dernière expression qui est tout-à-fait impropre, le pays n'ayant jamais été conquis.

Le changement est effectué et la motion adoptée.

L'honoraire de $100 est remis pour les mesures suivantes:

Acte constituant en corporation l'hôpital Victoria de Montréal.—M. Boyer.

Acte constituant légalement le syndicat financier de l'Université Laval à Québec.—L'hon. M. Flynn.

Acte constituant en corporation l'Union Nationale Française de refuge à Montréal.—M. Lafontaine.

L'hon M. LYNCH propose que le règlement 83 de la procédure de la chambre soit changé de manière à permettre à un député qui a voté contre son intention, de rappeler son vote et de le donner ensuite dans le sens qu'il désire, après qu'il a déclaré publiquement son erreur.

Sur suggestion de M. GAGNON les mots: Pourvu que la chambre soit unanime à y consentir," sont ajoutées à la motion qui est adoptée.

M. TESSIER demande copie de toute correspondance entre le gouvernement et la Cie du Patinoir de Québec, au sujet de l'enlèvement de l'édifice du patinoir. Il croit que cet édifice pourrait être transporté dans les *cove fields* où il servirait de salle d'exposition.

Cela aurait un double avantage. Utiliser une construction maintenant presqu'inutile, et enlever de devant les édifices parlementaire une obstruction qui gâte complètement l'effet général.

MM. Taillon et Blanchet appuient la motion.

M. GAGNON est personnellement en faveur du projet mais ne peut répondre pour ses collègues.

La motion est adoptée.

A six heures la séance est suspendue.

SEANCE DU SOIR

La Chambre se forme en comité général et adopte nombre de mesures peu importantes.

L'ajournement à 12.30 h a m.

—Si vous souffrez de bronchite que vous appelez chronique, et qui le plus souvent est une consomption, prenez la Diphtérine et les Amers Canadiens du Dr N. Lacerte qui vous guériront sûrement de la consomption en quelques mois aussi bien que de la bronchite en quelques jours.

—Meubles à vendre à la semaine chez Foucher, Fortier & Fils, 1798 rue Ste. Catherine.

Avis aux mères

Faites usage du Trésor des Nourrices du Dr Ficault, pour les enfants dont la dentition s'opère, et dont l'époque est si fatale à des milliers. Il produit un sommeil naturel. Il est sain et profitable. Il est agréable à prendre. Il est parfaitement inoffensif. Il guérit la douleur instantanément. Prix, 25c la bouteille. 1 juillet 86-1a.

LE SECRET DE GEO. TUCKER NO. 12

Connu sous le nom de Arrapaho ou Baume des Montagnes Vertes, pour les maladies internes et externes, composé d'huiles, de racines, de feuilles et d'écorces. Vous n'avez pas besoin de médecin avec ce remède dans votre maison. Les commandes doivent être envoyées au 86½ rue St Laurent, Montréal. Méfiez-vous des contrefaçons. Exigez le portrait du guérisseur sauvage sur chaque bouteille ainsi que le numéro et le nom de la rue.

L'affaire de la Banque Jacques-Cartier.

Voici le texte des résolutions relatives à la réclamation de la Banque Jacques Cartier contre le gouvernement de la province de Québec.—M. Mercier.

M. Mercier donne lecture de ces résolutions qui sont conçues en ces termes:

Attendu que l'honorable Thomas McGreevy, qui a construit pour le compte de la province de Québec, la section est du chemin de fer de Québec, Montréal, Ottawa et Occidental, entre Québec et St Martin, a fait valoir en 1881 une réclamation de plus d'un demi million de piastres dont le gouvernement était disposé de reconnaître une partie importante.

Attendu que le dit honorable Thomas McGreevy a signé le 2 juin 1881, une traite ce cent mille piastres, dans les termes suivants:

"Québec, 2 juin 1881.

Honorable J. A. CHAPLEAU,

Commissaire de l'agriculture et des travaux publics,

Québec,

Monsieur,

"Veuillez payer à la banque Jacques-Cartier ou ordre la somme de "cent mille piastres ($100,000.00) sur "les argents qui peuvent m'être dus "par le gouvernement de la province "de Québec pour et en rapport avec la "construction du chemin de fer de "Québec, Montréal, Ottawa et Occidental, entre Montréal et Québec, "pour valeur reçue et débiter mon "compte d'autant.

"Votre obéissant serviteur,

Signé, THOMAS MCGREEVY."

Attendu que l'honorable M. Chapleau a accepté cette traite le même jour dans les termes suivants:

"J'accepte la présente traite et je "conviens d'en payer le montant "$100,000 sur les argents qui peuvent "être ou devenir dûs par le gouverne-"ment de Québec à l'honorable Thomas "McGreevey pour et en rapport avec la "construction du chemin de fer Québec, "Montréal, Ottawa et Occidental.

(Signé), J. A. CHAPLEAU.
Commissaire de l'agriculture et des Travaux publics.

Québec, 3 juin 1883."

Attendu que le 5 juillet 1881, le dit honorable M. Chapleau écrivait la lettre suivante:

Montréal, 5 juillet 1881.

(Confidentielle).

A. DESJARDINS, Ecr.,
Président de la Banque Jacques-Cartier, Montréal.

"Mon cher Président,

"Vous me demandez quele lest la valeur de la traite de McGreevy, endossée par moi comme commissaire de l'agriculture et des travaux publics.

Voici ma réponse:

"En livrant au gouvernement le chemin de fer de la rive nord en 1879, M. McGreevy demanda que ses réclamations pour la construction de la division est du Q. M. O. et O. soient de suite réglées. L'honorable M. Joly, alors premier ministre, accepta cette offre dont le gouvernement prit la responsabilité.

"M. Light, ingénieur du gouvernement, chargé de faire les estimés de ces réclamations, m'a fait un rapport régulier accordant plus d'un demi million à M. McGreevy.

"J'ai alors fait offrir à l'honorable M. McGreevey de régler pour $240,000 et j'aurais recommandé cette somme pour règlement.

"Je serais encore prêt à la faire.

"M. McGreevy refusa cette offre et demanda le droit de poursuivre le gouvernement, et ce dernier ne crut pas devoir ouvrir une porte par laquelle trop de monde eût voulu passer.

"Nous avons accordé un arbitrage où M. Light sera le principal témoin du gouvernement.

"Je n'ai aucun doute que M. McGreevey aura de cette arbitrage au moins $250,000.

"Je considère le gouvernement responsable pour plus que le montant de la traite de M. McGreevy endossée par moi, c'est-à-dire pour plus de $100,000 et j'engage le gouvernement à retenir cette somme pour votre banque si elle accepte cette traite.

Votre très humbre,

(Signé) J. A. CHAPLEAU.
Com. agr., et travaux public.

Attendu qu'il paraît évident que, pour escompter la traite de M. McGreevy, la banque mit comme condition que le gouvernement fit un dépôt de cent mille piastres sur lequel elle paierait un intérêt de quatre pour cent, ce à quoi l'honorable M. Chapleau consentit:

Attendu que la dite banque avait alors trois dépôts à demande du gouvernement formant un total de $188,-610.86; que ces montants pouvaient être retirés à tout instant, la banque voulait se protéger et garder en mains une somme suffisante pour couvrir la responsabilité du gouvernement; attendu que tout étant convenu, la dite banque escompta la traite de M. McGreevy à six pour cent, et que le 25 janvier 1882, l'honorable M. Chapleau déposa $100,000 à banque Jaoques-Cartier à quatre pour cent d'intérêt, remboursable d'un an;

Attendu que le 14 juin 1882, les trois arbitres, savoir: MM. Shanley, Odell et Fleeming, nommés en vertu d'un compromis entre le gouvernement et M. McGreevy, accordèrent à M. McGreevy, par sentence arbitrale, une somme de $147,478.70, laquelle sentence fut acceptée par le gouvernemet par un arrêté en conseil se lisant comme suit;

"No.

TELEGRAPHIE.

SERVICE DE LA PRESSE ASSOCIÉE

Dépeches de Nuit

CANADA

Affaires de la Capitale

Ottawa 9—Il est rumeur que C H. McIntosh, ex-M. P. pour Ottawa, doit succéder à M. Dewdney comme Lt-Gouverneur des Territoires du Nord-Ouest.

—Une pétition revêtue de plus de 500 signatures a été présentée au maire lui demandant de convoquer une assemblée publique afin d'organiser une députation pour le gouverneur-général lors de son retour à Ottawa. La maire a accueilli cette demande favorablement et a fixé l'assemblée pour jeudi prochain.

—90 hommes sont maintenant à l'œuvre à la ferme expérimentale centrale, préparant tout pour les expériences de l'été.

—On n'a encore trouvé aucune trace des voleurs du paquet contenant $5,000 en billets de la banque d'Ottawa.

—Lors de la prochaine réunion de la société royale, le 25 courant, au moins 20 dissertations seront lues. Les contributions de la section géographique sont, dit-on, particulièrement précieuses.

—Le conseil de la ville de Hull a déclaré que M. Simard a droit au siège de conseiller municipal vû qu'il a obtenu une majorité de huit voix. On se rappelle qu'il y avait conflit entre deux personnes se prétendant, *ex-officio*, officiers rapporteurs. L'une d'entre elles avait déclaré M. Fortin élu.

—Sir John A. Macdonald nie emphatiquement la rumeur qu'il doit être élevé à la pairie.

—Un membre influent du cabinet, a déclaré aujourd'hui que, selon lui, l'entrée de Terreneuve dans la confédération est inévitable. Il croit que la chose serait avantageuse pour tous les intéressés.

Nouvelles de Québec

Québec 9—Vers le 15 courant, on se propose de donner un grand banquet ici à l'hon M. Mercier, premier ministre de la province.

—M. A. Carrier, est parti pour Gaspé, afin de contester l'élection de M. Joncas, député élu.

—Les vaisseaux de guerre français qui ont séjourné quelques temps dans le port l'année dernière, sont de nouveau en route pour Québec.

—Dimanche prochain aura lieu à la Basilique, l'ordination de plusieurs diacres et sous-diacres.

—Un jeune immigrant du vapeur "Polynesian" nommé Carson est disparu depuis la traversé. On croit qu'il s'est noyé.

—MM. J. Dunbar, C. R., Alphonse Pouliot, professeur à l'Université Laval, et L. P. Pelletier, ont été élus examinateurs pour le barreau, section de Québec. M. C. B. Langlois a été élu délégué de la même section.

—Le cadavre d'un homme inconnu a été trouvé dans les bois à 24 milles du chemin de colonisation du lac St Jean. Une enquête aura lieu prochainement.

—Lord Alexander Russell est maintenant à Québec.

EUROPE

Nouvelle fabrique d'armes en Hongrie

Vienne, 9—Nordenfeldt doit signer prochainement un contrat avec le gouvernement pour l'établissement d'une fabrique d'armes à Pesth. Le capital de l'entreprise sera de 4,000,000 de florins, le gouvernement fournit le terrain des usines sans exiger de loyer, et exemptera la propriété de taxes pendant 15 ans. Les autorités garantissent aussi une commande pour 300,000 carabines devant être livrées dans dix ans.

La conférence coloniale

Londres, 9 mai.—La conférence coloniale a approuvé, aujourd'hui, la proposition, relative à la pose d'un câble entre Vancouver et l'Australie.

La conférence a adopté une résolution tendant à donner à la reine les titres suivants: Reine du royaume uni de la Grande-Bretagne, d'Irlande, des colonies et de leurs dépendances et impératrice de l'Inde.

La dernière réunion de la conférence aura lieu lundi prochain.

Nouvelles de l'Afghanistan

Paris 9—Des nouvelles de Saint-Pétersbourg donnent à entendre que Dhuleep Singh s'entend avec le parti de la guerre russe pour provoquer une insurrection sur la frontière d'Afghanistan, afin de décider la Russie à intervenir. On dit que Dhuleep verra demain le czar. Il est accompagné de Soochet Singh, un ennemi avoué de l'Angleterre.

Les torpilleurs en mer

Paris 9—Le *Temps* dit que plusieurs torpilleurs ont été sérieusement endommagés pendant une tempête qu'ils ont subie en allant à Alger, que deux d'entre eux ont été désemparés et que quatre autres ont été mis dans des docks pour y être réparés.

Le naufrage du "Victoria"

Paris, 9—Le capitaine du steamer 'Victoria,' récemment naufragé près de Dieppe, s'en tire à bon marché. Le désastre est attribué par le Board of Trade de Londres à la négligence commise par le capitaine en ne vérifiant pas sa route, et son brevet a été suspendu pour six mois. La punition est légère.

Comme le savent tous les voyageurs, les steamers de la Manche sont les plus misérables et les plus inconfortables bateaux du monde; cependant ils passent pour être commandés avec soin. Une impunité relative comme celle accordée au capitaine du 'Victoria' n'est pas faite pour contribuer à l'observation d'une stricte discipline.

Lampes suspendues pour salons et boudoirs dans les derniers goûts, payables à la semaine. Foucher, Fortier & Fils, 1798 Ste Catherine.

—Salons réservés pour les Révérends Messieurs du Clergé et pour les dîners d'amis, au Restaurant Duperrouzel, 25 Côte St. Lambert.

Tapis et Prélarts.

C'est reconnu que la place la meilleure marché pour les tapis et les prélarts, c'est au "Syndicat Canadien," MARCOTTE, PERRAULT & CIE., coin des rue Amherst et Ste-Catherine, à la Boule d'Or. 4i-7m

DEMANDEZ LE

CACAO FRY

CONCENTRÉ ET PUR

Préparé d'après un système scientifique spécial, entièrement nouveau.

Soluble, facile à digérer, économique

La force nutritive et l'extrême solubilité du

CACAO FRY

ressortent surtout lorsque du lait ou de la crème peuvent entrer dans la composition sans toutefois être indispensables.

En vente chez les premiers EPICIERS

LAPORTE & JACQUES

— FABRICANTS DE —

FOURNEAUX DE CUISINE FRANCAIS en fer battu et acier

Et de POELES DE CUISINE

— POUR —

Familles, Restaurants, Bateaux à Vapeur et Communautés,

Et aussi de toutes sortes d'ouvrages en fer tels que

CLOTURES, COUCHETTES, PORTES DE VOUTE, ETC.

Toutes réparations, exécutées avec soin et promptitude aux plus bas prix

BUREAUX ET FABRIQUE:

No. 613 Rue Lagauchetière, Montréal.

7i jno

AU BON MARCHE

MAISON ALPHONSE VALIQUETTE

1869, — RUE NOTRE-DAME, — 1871

GRANDE VENTE DE TAPIS pendant ce mois

Au public en général et spécialement à ceux qui ont besoin de Tapis, Prélarts et autres garnitures de maison.

Economisez votre temps et votre argent en visitant le "AU BON MARCHÉ."

— TAPIS —

Meilleur Tapis Bruxelles	$ 1 00
Meilleur Tapis Balmoral	0 75
Meilleur Tapis Tapestry	0 65
Bon Tapis Tapestry	0 25

AUSSI Tapis de 6 cts la verge.

— PRELARTS —

Plus de 25,000 verges de Prélarts pour clairer à grandes réductions.

Meilleurs Prélarts Anglais 8 verges large	$ 0 75
Meilleurs Prélarts Américains à	0 40
Bons Prélarts Canadiens à	0 20

AUSSI:—Une grande variété de Rideaux, Poles, Corniches, Mattes, Mattings, Rugs etc à être sacrifiés.

Venez tous visiter le "AU BON MARCHÉ."

MAISON ALPHONSE VALIQUETTE.

3i 3'a

FRENETTE FRERES

MANUFACTURIERS DE

COFFRES-FORTS

Portes de Voutes, Grillages, etc.

REPARATIONS.

No. 377 Rue Craig, Montréal.

(ENTRE LES RUES SAN-SULPICE ET ST. DENIS.)

BRODIE & HARVIE

MANUFACTURENT MAINTENANT UNE

Farine Preparée au Beurre

Cette farine est maintenant en vente dans toutes les principales épiceries de la ville.

LEGER & Cie.,

IMPORTATEURS DE

Marchandises Sèches, Bijouteries, Articles de Fantaisie, Etc., etc.

— EN GROS SEULEMENT —

No. 1910 RUE NOTRE-DAME

(Batisse Balmoral.)

19jfe

COMPAGNIE D'ASSURANCE ROYALE D'ANGLETERRE

BUREAU PRINCIPAL AU CANADA, MONTRÉAL.

CAPITAL - - - - -	**$10,000,000**
PLACEMENTS - - - -	**$27,000,000**

Montant placé au Canada pour la protection des porteurs de police, principalement au fonds du gouvernement $750,000. RESPONSABILITE DES ACTIONNAIRES ILLIMITEE.

La ROYALE a le plus grand surplus d'actif au-dessus du passif de toutes les Compagnies d'Assurances contre l'incendie du monde.

M. H. GAULT, WILLIAM TATLEY, } Agents principaux et Gérants résidents

C. ERNEST GAULT, W. R. HUBBARD, JAMES ALLIN, } Agents spéciaux du Département anglais, Montréal.

E. HURTIBISE & A. ST-CYR, } Agents spéciaux du département français, Montréal.

8o-86-1a

— LE —

BAUME DES MONTAGNES VERTES

DE

GEO. TUCKER

SERA VENDU TOUS LES

MARDIS ET VENDREDIS

Sur le marché Bonsecours par

M. MOULIN

A St. Hyacinthe, tous les SAMEDIS sur le Marché

Par M. JOS. FORTIN

☞ Il sera aussi en vente dans quelques semaines sur les MARCHES DE QUEBEC ET DE SOREL.

3m's-2fs-mj-5mai

WOLFF & REESSING

Nos. 62 et 64 FRONT St., New-York

Importateurs, Manufacturiers et metteurs de Conserves en Boîtes

Metteurs en Boites des célèbres Sardines à l'Huile

IMPERIAL BRAND

En ¼ et ½ Boîtes préparées à St. ANDREWS, N. B.,

Sardines à la Moutarde en ¼ boites, Câpres, Salade à l'Huile (marque Loup, Carteux & Loubon).

—AUSSI:—

SEULS MANUFACTURIERS de la CÉLÈBRE MOUTARDE (MARQUE)

"ANCHORY MUSTARD"

18j-9m2fs-

WILLIAM BRITTON

PLOMBIER

Poseur d'Appareils a Gaz et a Vapeur

TOUTES ESPECES DE TRAVAUX EN METAL

☞ **Commandes exécutées promptement.**

No. 15 RUE CLAUDE, Montreal

16a 87-1a-mis

T. CREVIER

MANUFACTURIER DES

POELES NOBLE, SUPERBE ET FAVORI

Matériaux en Fonte pour bâtisses, Ferblanterie, Réfrigérateurs, etc.,

541, RUE CRAIG,

FONDERIE: 95 à 99 Rue Craig, Montréal.

—:o:—

Couvertures en Ferblanc et Tôle Galvanisée. — Réparations faites avec promptitude.

mjs-26 avril

LES MARCHANDISES (MARQUE)

PURE GOLD

— SONT LES —

Mieux Fabriquées

ACCORDÉES EN **1886**:

2 *MÉDAILLES D'OR.*
1 *MÉDAILLE D'ARGENT*
8 *MÉDAILLES de BRONZE.*

LES PRINCIPALES LIGNES SONT:

Poudre à Patisserie

La meilleure sur le marché

Essences de Citron, de Vanille, etc.,
Café, Epices, Borax,
Poudre de Curry,
Sel de Celery, Moutarde,
Fines herbes en poudre,
Cirage à Souliers,
Vernis pour les Poêles,
ETC., ETC., ETC.

Toutes ces marchandises sont excellentes et garanties.

Demandez-les en Boites, en Bouteilles ou en Paquets.

PURE GOLD MANF. CO.

No. 31 Front St. East, Toronto.

26 janv. 86-1an

Aux gens de la Campagne

Nous vendons toutes sortes de bijoux à crédit, au même prix que pour argent comptant.

En venant à la ville, arrêtez nous voir, et vous serez convaincus de ce que nous avançons.

Foucher, Fortier & Fils, 880 rue Ste. Catherine.

F. A. TETU

ARPENTEUR GEOMETRE

75 Rue St. Jacques.

9oct 86-1an-ms

CONSOMPTION

J'ai un remède infaillible pour la consomption lequel a guéri des milliers de ces désespérés. Certes ma confiance est tellement grande dans son efficacité que j'enverrai GRATIS deux BOUTEILLES au malade avec un traité de cette maladie. Donnez l'adresse de l'express et du Bureau de Poste.

Dr. T. A. SLOCUM

Succursale: 37 Young St., Toronto

SAFES!

A L'EPREUVE DU FEU.
A L'EPREUVE DES VOLEURS.
A L'EPREUVE DU FEU et des VOLEURS

Coffre-forts pour les Bijoutiers A L'ÉPREUVE DES VOLEURS.

AUSSI PLUSIEURS

COFFRE-FORTS de seconde main EN MAINS

J. & J. TAYLOR,

MAGASINS

154 Rue St. Jacques

C. E. ADAMS, W. H. OLIVE, } AGENTS DE LA CIE DE MONTREAL.

1a-14a

—Avez-vous besoin d'acheter un cadeau de noces, allez visiter le magasin de Foucher, Fortier et Fils, 1798 rue Ste. Catherine.

O. M. LAVOIE,

PEINTRE-DECORATEUR

Peintre à Fresques et Doreur, Tapissier, Blanchisseur, Peintre de Maisons, d'Enseignes, de Rideaux, de Chassis et Imitateur

1631 rue Notre-Dame

MONTREAL

☞ Spécialités pour décorations d'Eglises, Chapelles, Banques, maisons privées, etc.

Références de première classe.

Téléphone: 1238.

29j-31aout

CHEMIN DE FER DU

Pacifique Canadien

La ligne favorite pour les Provinces Maritimes

Québec, Montréal, Ottawa, Kingston, Toronto Détroit et Chicago, Manitoba, Nord-Ouest Colombie Anglaise

TABLEAU DES HEURES

Les trains laisseront Montréal:

Pour Winnipeg et Vancouver, 8.00 p. m. tous les jours excepté le dimanche.

Pour Ottawa, 7.15 a. m. 9.00 a. m. et 6.10 p. m. et ¦ 8.00 p. m.

Pour Toronto et l'Ouest 9.00 a. m. et ¦ 8.00 p. m.

Pour Québec, 8.05 p. m. (4.00 p. m. le dimanche seulement) et 10. p. m.

ARRIVERONT A MONTREAL

De Winnipeg et Vancouver, 8.20 a. m. tous les jours excepté le dimanche.

D'Ottawa ¦ 8.20, a. m. 12.35, 8.30 et 9.00 p. m.

De Toronto, ¦ 8.20 a. m. et 9.00 p. m.

De Québec, 6.30 a. m., 9.10 p. m., et 10.05 p. m.

¦ Tous les jours.

* Le dimanche seulement

La ligne canadienne pour le Nord-Ouest

Chars dortoirs sans changement à Toronto et attaché's aux trains transcontinentaux.

Pour plus d'informations, pour billets de passages, indicateurs, Mapes, etc., etc, s'adresser au bureau des billets 266 rue St Jacques à l'Hôtel Windsor et à l'Hôtel Balmoral et à la gare du Carré Dalhousie (anciennes casernes.)

D. McNICOLL, Ast Gén. Pass.

LUCIUS TUTTLE
Gérant du Trafic.

J. B. RESTHER & Fils

ARCHITECTES

61, Rue St. Jacques,

MONTRÉAL.

1qu-5avril

Ce qui suit a paru dans notre édition de midi hier

LE LAC AYLMER

Sa poésie, sa minéralogie, son poisson, et sa philosophie

Enfin l'hiver voit fondre ses glaces! Et quel hiver! Les montagnes fatiguaient sous des montagnes de neige. Les cours d'eau, les vallons, les sommets verdoyants étaient enfouis et confondus dans un commun tombeau: et la neige tombait toujours. La rue avait son niveau parallèle aux toitures; et la neige tombait toujours. Les voies ferrées étaient converties en tunnels neigeux, où se plongeait, pour s'y paralyser et s'y perdre à jamais la locomotive haletante: et la neige tombait toujours. C'était un déluge, un déluge de neige, et, Dieu n'ayant pas promis de poser son arc dans les cieux pour signaler la fin de la neige, nous tremblions de ne plus revoir le soleil d'été.

Phébus, quelque roue de ton char s'était-elle brisée en heurtant contre la Grande Ourse? Où t'amusais-tu à élargir de tes rayons quelque continent nouveau dans les régions hyperboréennes?

Mais tu nous reviens: il suffit. Une gerbe de chaleur encore, et tu vas écarter ce linceuil qui nous enveloppe: et tout la nature, avec ses fleurs, ses bosquets et ses nappes d'eau, apparaîtra, comme s'étalent à l'œil les couleurs variées d'un brillant tableau, quand le peintre en a soulevé le voile. Et nous accourons avec les oiseaux. Déjà la dentelle de frimas du lugubre hiver; sa dernière parure, ne laisse plus, accrochées aux buissons, que des loques ternes et sans consistance. Mille petits ruisseaux s'en emparent en riant, et l'enfouissent sous terre, pour la porter aux racines avides. Et les tiges frissonneuses, qui tiennent les tendres germes cachés dans leur sein, relèvent la tête et tressaillent d'espérance.

Et voici venir l'Eté: la vacance, où le Labeur se repose et l'homme se dépouille des rides et des soucis, pauvres et riches, tous respirent la vigueur et l'espérance. L'ecclésiastique ferme ses in-folio théologiques, le jurisconsulte, son Code. L'avocat, ahuri du fatras de la chicane, l'homme d'état, essoufflé de sa politique ragoûse, sortent de la ville comme d'un volcan. Et le médecin, jetant loin de lui en frémissant le scalpel ensanglanté va chercher dans le bosquet riant, le val ombreux au fond duquel gazouille le ruisseau, une distraction aux horribles fantômes des chevets agonisants.

C'est la nature, la nature toute nue qu'il nous faut! Vivent les arbres, les fontaines, les pelouses, les ombres fraîche! A moi le lit de mousse sur la roche élevée et les vertes fougères, et les grandes nappes d'eau! Quelque large bassin creusé, dans la racine de monts élevés et sommeilloux: quelque chose comme toi-même, ô beau lac Aylmer! avec tes rives touffues, tes [illegible] ton onde poissonneuse!

Il est juillet. Prenons ce canot, et voguons vers ces deux grandes pointes s'avançant l'une vers l'autre, comme pour se rencontrer et baigner ensemble le tronc touffu de leurs érables et de leurs ormes gigantesques. On dirait deux bras étendus sur le sein du lac, se cherchant pour s'étreindre amicalement, pendant que l'onde resserrée dans son cours, rugit, écume et se précipite, pour échapper à leur embrassement.

Voici la Pointe aux Erables, dont la rive montre encore les cendres de plusieurs bivacs des saisons passées. C'est ici qu'il faut tendre la ligne, et repaître nos yeux d'un des beaux tableaux que la nature a peints dans ses moments de désir.

Voyez, au fond de cette baie, comme la rive se penche amoureusement vers le lac, pour y mirer son village bâti en amphithéâtre. C'est Garthlay, avec son groupe de blanches maisons, montant d'étage en étage le plan incliné, jusqu'au pied du temple. Et Garthlay se répète en sens inverse dans l'onde limpide, où se plonge le premier, le clocher rustique qui domine le tableau.

Comme une troupe de cygnes, penchés sur le cristal des eaux, y comparant l'état chatoyant de leur plumage de neige.

Là-haut, à l'ombre de l'autel, sur sa *piazza* élevée, comme un aigle dans son aire,—je vois le pasteur de Garthlay, le Révérend J. Lévesque, homme chéri de Dieu et des hommes. D'un seul coup d'œil il peut embrasser tout son domaine religieux étendu à ses pieds et tout le cycle de sa juridiction spirituelle, depuis le font baptismal à ses côtés, jusqu'au cimetière isolé, qu'on voit là-bas au pied du lac, et que baigne l'onde qui me berce. Je voix la croix solitaire, qui étend ses bras protecteurs sur ses hôtes endormis à jamais sous le gazon; et, dans le ressac du flot qui se brise au pied des pierres tumulaires, je crois entendre la voix de l'humanité se répétant d'écho en écho, jusque dans le sein de l'Eternité.

Tout est bruit de ce côté du lac. On entend le chant de la scie ronde, qui gronde en mordant avec fureur le pin que la hache a abattu. Le sifflet des machines, et des locomotives déchire l'atmosphère; la cloche du hameau tinte; et l'on rit sur le pont du Vaisseau, qui fend l'onde à gros bouillons, laissant derrière lui un long panache de fumée.

Mais, de l'autre côté de ma barque, tout est silence: l'onde est muette, et la Nature, laissée à elle-même, se revêt de toute sa poésie. D'une rive à l'autre, la nappe d'eau dort tranquille entre ses [illegible] t boisés, et le regard se perd au loin à la suivre d'enfoncement en enfoncement. Le canard sauvage, mollement bercé sur l'onde, s'endort au bruissement de la lame; soudain le poisson saute hors de son élément pour happer la mouche imprudente, pendant que le milan et le martin-pêcheur sifflent dans l'air, prêts à fondre sur ces innocentes proies. Quelquefois un cerf, couchant sur son épaule sa large ramure, traverse les flots à la nage.

Pas un esquif ici, pas une voix humaine ne trouble le silence, seulement, à de longs intervalles, une construction basse, bizarre, informe, va lentement d'un rivage à l'autre; un homme la conduit, une longue perche à la main. Est-ce Noë et son arche? Est-ce Charon dans la barque Stygienne? C'est Carleton le passeur. Si longtemps le brave John a passé et repassé, que les hôtes de la forêt, les habitants de l'air et de l'onde se sont familiarisés avec cette grande forme penchée au-dessus du bac, qu'elle pousse avec un monotone va-et-vient de l'arrière à l'avant, de l'avant à l'arrière: philosophant sans doute, et calculant ce que peut être et ce que peut lui donner le passager qui l'attend sur le sable de la rive.

Vieux pilote du lac Aylmer, ton sort va changer! Je te vois, debout sur la poupe du gracieux *steamer* que Lévis nous apporte, diriger d'une main savante des visages rayonnants de joie, ébahis de surprise à travers les pointes, les baies, les anses, dont toi seul possédais jusqu'ici le secret et l'abondance. Honneur à Lévis, qui a apprécié le premier cette fraîche retraite! Honneur à vous, Vallières, qui nous donnez cette barque à la proue coquette et fière, qui se balance sur l'onde, comme si elle avait conscience de son empire sur l'élément qu'elle va dompter!

Du pont de ce vaisseau, que l'aile de la vapeur fait voler sur l'onde comme l'oiseau dans l'air, l'œil se plaît à folâtrer de cime en cime sur ces monts élevés qui entourent le bassin de toutes parts et forment un horizon à souhait. Sur le faîte le plus élevé luit aux feux du soleil levant la flèche d'une église perdue dans la nuée. C'est St Gabriel, et l'on y parvient par ce chemin tortueux et raide bordé de blanches maisons et des greniers remplis de foin odorant: représentant bien le chemin du ciel, où l'on doit arriver comme à l'église de Stratford, tout pantelant et haletant comme des asthmatiques. A droite ce versant nous montre des champs spacieux et de vastes prairies, et des toits étagés de steppes en steppes comme des châlets suisses. Partout ailleurs la nature a conservé sa primitive grandeur, et le chêne, l'érable, le pin frangent l'horizon. Par de là ces monts chevelus d'autres monts au front nu, dépouillé, menacent le ciel de leurs crêtes arides, et Chateaubriand les eût dits travaillés par des miracles, lui qui ne connaissait pas la dynamite.

C'est là que le colon de Thetford, là-bas, capitaux étrangers, creuse arrache à ses ossements sanglante, et fil argenté et soyeux plus souple que la plus fine soie du Levant. On dit que toute cette chaîne de montagnes dentelées qui borde l'horizon du Septentrion au Couchant, jusqu'aux bords du lac, jusqu'à Garthlay même, et au-delà, recèle dans ses flancs l'amiante filamenteuse, et que le fer, le cuivre, le soufre, l'antimoine couront en veines fécondes sous le sillon du laboureur. Attirés par ces appâts métalliques, les minéralogistes surgissent de toutes parts, apparaissent et disparaissent avec mystère, et, cachant sous leur manteau un acier suspect, s'enfoncent sous la voûte de la forêt, comme s'ils allaient dans son ombre cacher un crime.

O homme vaide de trésors! Si empressé est-il de fouiller le globe pour y trouver le lac de Crésus, qu'il est à craindre qu'il n'en fasse éclater les pôles et ne nous lance tous à la lune partager avec lui sa fortune imaginaire! Je tremble, lac Aylmer, que tes rivages, que tes forêts ombreuses ne cèdent aux éclats de la dualine, comme elles flétrissent déjà sous la hache du bûcheron destructeur, et que tout autour de toi ne devienne désert. Car tout change en ce siècle de progrès et de science hasardeuse. L'homme emporté par la soif brûlante de l'or, laisse le sol qui l'a vu naître, après l'avoir bouleversé en un chaos informe. Le sol ne lui suffit plus; tout ce qui est d'hier est déjà vieux: et la charrue est un phénomène des âges passés.

O cultivateur de mon pays! ne quitte pas la charrue. Cesse de faire gémir la forêt; retiens ta hache trop empressée à l'abattre pour grossir des trésors étrangers. C'est encore au manchon de ta charrue que sont attachés et les joies de ta famille et le pain de tes enfants. Laisse au millionnaire avide des climats voisins, au rêveur furibond, au savant ambitieux, la tâche échevelée de faire des vêtements avec la pierre, du pain avec des troncs d'arbre. Eh quoi! le jardin de la terre ne te suffit-il pas? Et ce que son sein tient en fusion et ce que son onde voile de mystérieux ne saurait-il rester mystère sans que l'homme en devint moins grand?

Quand ce composé explosible, au moindre choc s'embrasse, éclate et vomit le néant, aura éventré le globe; quand l'électricité, cette force mystérieuse dont l'homme a découvert comme l'essence, cette clef de voûte de la puissance dynamique, aura livré son dernier secret; et qu'un nautilus fouillant l'onde amère, écartera de sa proue indiscrète les dragons et les chimères, et dépouillera ces humides retraites d'un monde consacré au silence ténébreux et aux horribles mystères; et qu'une nacelle, pendant à la nue, fendra les airs, luttant de vitesse avec l'aigle de Dieu, en sera-ce assez, et l'homme sera-t-il content?

Je vois, je vois, debout sur le monde qu'il s'est fait, le Roi de la Création, avec son arsenal de machines, de rouages, de muscles d'acier, de bras d'airain,—une main sur le bouton métallique, qui envoie avec l'éclair, d'un bout à l'autre du monde, sa voix impérieuse, et fait trembler les pôles,—creuser encore sa cervelle avide, et, jetant sur la nue un regard envieux, jalouser le Ciel qu'il ne peut escalader.

Et, dans la nue, le sourcil froncé, le Roi des Cieux tient son foudre prêt à éclater sur le front téméraire qui le défie, à plonger dans le néant les créations humaines, et à nous précipiter, nus, tremblants, éperdus, dans la vallée de Josaphat.

Je vois.....

Lac Aylmer, que ton poisson est gros! Voici un de ces baleineaux qui a pensé renverser et la barque et le pêcheur! impossible de philosopher avec de semblables monstres autour de l'hameçon! Retournons!..... Et d'abord, enlevons à son élément ce brochet qui s'épuise; tâche délicate et arduo, et nous l'enverrons à la ville, prouver par son poids et sa succulence, que nul des lacs qui t'environnent, Aylmer; ni St François, ni Mégantic, ni Magog, ni Gog, ni Nemphramagog, ne saurait égaler le nombre et la grosseur de ton poisson, ni la sauvage abondance de tes rives!

G. S. GRÉGOIRE, M. D.

Garthley, 25 avril 1887.

Pull-Over $2.50 seulement

Il est bien reconnu que nous vendons nos pull overs meilleur marché que partout ailleurs. Nous faisons une spécialité de ces magnifiques chapeaux que nous fabriquons nous-mêmes. Nous les garantissons sous tous rapports: bien finis, bien garnis, élégants et durables, en un mot c'est le même chapeau qui se vend $3.50 et $4.00 ailleurs. Venez voir nos pull over.

CHS DESJARDINS & CIE,
637 et 639 rue Sainte Catherine
Aux 3 Chevreuils.
Montréal.

Télégraphie résumée

—Le président Cleveland a donné un dîner à Washington en l'honneur de la reine des îles Sandwich Kapiolani. La Maison Blanche était magnifiquement décorée.

—Pendant un orage à Jamestown, N.Y. la foudre a tué plusieurs chevaux et de nombreux bestiaux.

—Les mineurs d'anthracite en Pennsylvanie ont donné avis qu'ils se mettraient en grève le 10 mai si on n'augmente pas leurs salaires.

—Mgr Gibbons a été tellement enchanté des cercles catholiques d'ouvriers fondés à Paris qu'il a l'intention d'en établir de semblables aux Etats-Unis.

—Une maladie qui ressemble au choléra, fait des ravages le long des frontières de la Louisiane. Il y a eu plusieurs décès.

—Un ouragan épouvantable s'est abattu sur le haut Michigan et a dégagé [illegible] entières, on calcule les pin[illegible] vieds de

—A Springfield, Mass., un train a déraillé à la suite d'un éboulement de la voie. Un serre-frein a été tué.

—Des détectives anglais sont à Saint Louis, dans le Missouri, pour tâcher de découvrir l'étendue du mouvement irlandais dans ses attaques contre l'Angleterre.

—A la suite d'un tremblement de terre, un volcan s'est déclaré dans la Sierra Azul, dans l'état de Sanora, au Mexique, à 35 milles de Nigales, Arizona.

—Le fameux O'Brien qui vient en Canada parler contre Lord Lansdowne est arrivé à New-York.

—Il va y avoir une lutte de vitesse entre les "clippers" Séminole et Charmer entre New-York et San Francisco par le Cap Horn, distance de 8,000 milles. De nombreux paris sont déjà engagés sur le résultat.

—Il y a eu une collision en mer, près du Hâvre, entre le steamer "La Champagne" et le vapeur "Ville de Rouen". Ce dernier a sombré, mais son équipage a été sauvé. La collision a causé une panique à bord de la "Champagne" et 20 italiens se sont noyés en se sauvant dans un embarcation. La "Champagne" est rentrée au Hâvre sans encombre.

—La cour d'assises de Québec a acquitté S. Hamelin accusé d'avoir tiré un coup de revolver sur M. Malhiot maire de Trois-Rivières, lors des dernières émeutes.

—On a volé dans le char de l'express entre Ottawa et Carleton $5,000.

—La législature du Manitoba va adopter une loi sur la presse comme celles de Québec et d'Ontario.

Le mal de mer.

Pendant une traversée de la Méditerranée, un médecin français, le docteur Rebatel, a trouvé un remède contre le mal de mer. Se souvenant des expériences du professeur Morat sur les mouvements de l'estomac à l'état physiologique sous l'influence de l'atropine, M. Rebatel a fait à des passagers atteints du mal de mer des injections sous-cutanées de cette substance.

Depuis, il a pu expérimenter dans plusieurs traversées, et sur un grand nombre de passagers, tout récemment encore sur la personne et la famille d'un professeur de la Faculté de Lyon, et il a presque toujours vu l'injection sous-cutanée d'atropine supprimer les vomissements et même la sensation épigastrique assez pénible que presque tout le monde ressent en mer: les sujets expriment l'effet produit par la même phrase: "Ils ne sentent plus leur estomac."

Le docteur Rebatel, comme il l'avoue lui-même, n'a pas la prétention de guérir radicalement et à coup sûr le mal de mer; il peut persister chez les sujets susceptibles du vertige, qui oblige le malade à rester étendu, mais en tout cas, la communication entre l'état cérébral pathologique et l'estomac est interrompue, et si le mal de mer ne disparaît pas en totalité, son symptôme le plus pénible, le vomissement, est supprimé ou tout au moins très atténué.

De faibles doses suffisent, ½ à 3 dixièmes de milligrammes par injections sous-cutanées répétées toutes les ½ ou 3 heures. M. Rebatel n'a jamais constaté le moindre accident, si ce n'est parfois une légère sécheresse de la gorge. On peut, si on veut provoquer un sommeil qui fait trouver le temps moins long, ajouter un peu de morphine, mais en faible quantité, pour ne pas contre-balancer l'action de l'atropine.

DEPECHES de la NUIT et DU MATIN

EUROPE.

Dillon vs. "The Times." Opinion de la presse sur la discussion aux Communes.

Londres, 7—Le *Times* se déclare parfaitement satisfait du résultat de la discussion. Le *Standard* blâme vertement la conduite du gouvernement dans cette affaire et dit que les députés Irlandais pourrait désormais déclarer devant leurs électeurs et le pays qu'ils ont demandé une enquête complète sur les accusations portées contre eux et que le gouvernement a eu peur de la leur accorder.

Ville détruite par le feu

Pesth 7—Deux cents maisons ont été détruites par le feu dans la ville de Nagykaroly, Transylvanie.

Le naufrage du "Tasmania"—Une précieuse cargaison

Londres 7—Une dépêche d'Ajaccio annonce que des plongeurs sont parvenus à atteindre le vapeur "Tasmania" appartenant à la Cie de navigation de la Péninsule et de l'Orient, qui a fait naufrage, le 18 avril dernier, sur les rochers Monarchi, au Sud de la Corse.

Le mararajah de Jadhpore, avait fait le voyage sur le "Tasmania" de Bombay à Suez. Là il était débarqué, mais il avait laissé à bord sous la garde du capitaine, aux boîtes de bijoux, avec l'intention de les reprendre à Marseilles. Le capitaine ainsi que 2 officiers et 22 marins, sept péri avec le vaisseau s'était sacrifiés pour sauver les passagers au nombre de 180. Les bijoux étaient estimées à $200,000 et le maharajah réclame ce montant de la compagnie.

HORACE PEPIN, L. D. S.

CHIRURGIEN-DENTISTE

1639, rue Notre-Dame

3ème porte à l'est de la Côte St. Lambert

MONTREAL 29m 87-1a

NOUVEL ETABLISSEMENT

Thibaudeau, Girard & Cie

241 Rue ST. PAUL

Coin de la Rue St. Vincent

IMPORTATEURS DE NOUVEAUTES

LIGNES SPECIALES

Messieurs les négociants tant de la ville que de la campagne, sont respectueusement invités à nous faire une visite.

J. B. THIBAUDEAU
J. A. GIRARD

3m-4-1as

Banque Ville-Marie

AVIS est par le présent donné qu'un dividende de

TROIS ET DEMI (3½)

pour cent sur le capital payé de cette institution a été déclaré pour le semestre courant, et que ce dividende sera payable à son bureau principal en cette ville, le et après

Mercredi le premier jour de Juin prochain

Les livres de transfert seront fermés du 21 au 31 Mai inclusivement.

L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES aura lieu, au même endroit, **Mercredi le quinzième jour de Juin prochain à midi.**

Montréal 29 Avril 1887.

Typographe demandé.

Un bon typographe pouvant travailler sur les ouvrages de ville (*Jobs*) trouvera de l'emploi permanent en s'adressant à ce bureau.

A. SENÉCAL,
Surintendant.

PERDUES

TROIS CLEFS.—Bien vouloir les remettre au Bureau de L'ETENDARD.

Peintures préparées de toutes couleurs à 10 cents par livre chez

W. E. POTTER.
1375, rue Notre-Dame.

Tout le monde dit

et on dit vrai, que les dîners au restaurant

THE ALBEMARLE

sont sous tous rapports supérieurs à tout autres en cette ville, à tout ce qui approche de ce prix

TRENTE SOUS.

GEO. W. MURRAY,

PROPRIETAIRE.

TRAITES gratuites.—Sirops de Myles gratis.

1a-20d

C. S. CAGNIER

SUCCESSEUR DE

A. GAUTTIER

ETABLI EN 1830

24 — RUE VITRE — 24

MONTREAL.

Peintre, Tapissier, Décorateur.

SPÉCIALITÉ:—TAPISSERIE.

Cet établissement a des ouvriers pour poser en une journée, 300 pièces de tapisserie dans une maison. Avis à ceux qui veulent un ouvrage fait promptement. On entreprend pour la campagne. 3m's-15a

Charbon pour Engins!

(STEAM COAL)

SOUS ABRI ET SEC

AUSSI TOUTES SORTES DE CHARBONS

—AUX—

Plus bas prix

—CHEZ—

A. PATENAUDE

No. 359 RUE CRAIG

16m-jno

CASTOR-FLUID!

On devrait se servir pour les cheveux de cette préparation délicieuse et rafraîchissante. Elle entretient le scalpe en bonne santé, empêche les peaux mortes et excite la pousse. Excellent article de toilette pour la chevelure, indispensable pour les familles. 25 cents la bouteille.

HENRY R. GRAY
Chimiste-Pharmacien
144 rue St Laurent

30o-86-1a

Ce qui suit a paru dans notre édition du soir d'hier.

PARLEMENT LOCAL

Neuvième session—Sixième parlement

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE

Québec, 7 mai.

La Chambre s'assemble à 3 heures 25 minutes.

Le bill de M. HALL pour l'abolition des taxes municipales sur les commissaires, corporations, sur la demande du gouvernement, à une séance où la Chambre sera en comité.

Le bill de M. HALL pour pourvoir aux enquêtes au sujet des actes de malversation ou abus de confiance de la part des corporations ou de leurs employés, arrive en seconde lecture.

L'hon. M. MERCIER demande à M. Hall si c'est son intention de passer son bill, lorsque le bill du gouvernement pour la commission royale pour Montréal, a été adopté et est devant le Conseil Législatif.

M. HALL dit que son bill vise toutes les municipalités, mais il consent à le laisser sur les ordres du jour.

Le bill de E. Spencer pour amender l'acte relatif aux cours de commissaires a été enterré en Chambre par un renvoi à six mois.

M. DESJARDINS fait une foule de questions relatives aux batisses du Parlement et du Palais de Justice de Québec, d'où il ressort qu'il a été placé des fenêtres pour donner de la lumière dans les caves et qu'il a été construit une cave à charbon; qu'on a ajouté du carrelage à la salle de la cour criminelle, le tout d'après le rapport de l'ingénieur des travaux publics; que des lettres de crédit, au montant total de $80,000 ont été données à M. Whelan depuis le 29 janvier, dont $70,000 pour réclamations admises et $10,000 pour travail en cours, également d'après le rapport des ingénieurs.

M. LUSSIER demande si quelque chose va être fait pour le rapatriement des Canadiens aux Etats-Unis.

Réponse: La question est sous considération.

M. LABEAU demande si le gouvernement veut présenter une mesure pour l'extension de la franchise électorale.

Réponse: La question est remise à la prochaine session.

M. DESJARDINS demande si le gouvernement a l'intention de rappeler l'acte l'autorisant à voter une somme de $200,000 sur le district de Québec pour la construction du Palais de Justice et de remettre cette somme aux contribuables.

Réponse: Question sous considération.

La Chambre se forme en comité des subsides pour considérer les subsides de l'immigration.

L'hon M. LYNCH regrette la réduction proposée par le gouvernement dans le montant relatif à ce service.

L'hon M. MERCIER dit qu'il ne fait que suivre en cela l'exemple d'Ontario. Quant au bureau de Montréal, il a cru bon de ne conserver qu'un seul agent et il a choisi M. Marquette qui semblait le plus apte au service.

MM. BOYER, McSHANE et HALL, prennent part au débat et finalement le chiffre demandé est accepté.

On passe ensuite plusieurs autres articles du budget.

La Chambre s'ajourne à six heures.

"POLYEUCTE"

Nous apprenons que le 25 mai, on représentera, dans la salle académique du collège Ste Marie, une grande tragédie chrétienne, le "Polyeucte" de Corneille.

C'est un Père du collège, ancien professeur de Rhétorique, qui a modifié la pièce originale de manière à ce qu'elle puisse être jouée par des jeunes gens.

Cette habile adaptation du chef-d'œuvre de Corneille au théâtre d'un collège, fait grand honneur à celui qui a su la rendre parfaite; la pièce n'y perd rien de son intérêt et c'est encore tout le Polyeucte du vieux Corneille.

Chaque année, depuis longtemps déjà, nos jeunes amis du collège Ste Marie tentent des choses que l'on croirait d'abord être au-dessus de leurs forces, et qui, en général, réussissent à la formation de nos espérances futures à la jeunesse et au développement des arts. Il vaut bien qu'il vaut toujours mieux procurer aux enfants des succès moins complets dans les choses difficiles et relevées, que de les habituer à des triomphes faciles dans les choses ordinaires et médiocres.

Quand on songe aux difficultés inhérentes à la représentation d'un chef-d'œuvre dramatique, à l'expérience de la vie qu'elle exige chez tous ceux qui y prennent part, à la connaissance du cœur humain qu'elle suppose chez les acteurs, enfin, à la science et à la pratique du théâtre qu'elle requiert de ceux qui la mettent en œuvre, on est grandement porté à féliciter les jeunes gens qui ont entrepris "Polyeucte", et à leur offrir avec joie, le concours facile d'une sympathique attention.

Que nos jeunes compatriotes du collège Ste-Marie, soient sans crainte, nous les écouterons avec plaisir, et leur prouverons qu'ils nous font honneur en nous offrant un des chef-d'œuvres de notre belle langue.

"Polyeucte" bien joué, est une des grandes difficultés de l'art dramatique.

S'ils ne sont point encore ce qu'ils seront plus tard, notre sympathie leur est acquise et leurs nobles efforts des premières années auront déjà de notre part des applaudissements mérités.

L'éloquence véritable gagne beaucoup à ces spectacles sérieux et salutaires où le travail pénible est du côté des acteurs, et le plaisir facile du côté des spectateurs.

Si nous pouvons obtenir des détails plus précis sur cette représentation, nous les recueillirons avec soin pour en faire part à nos lecteurs.

Production de documents

On se rappelle qu'il y a quelques années, la Compagnie d'Assurance Mutuelle d'Hochelaga pour le feu, a fait faillite et que MM. J. E. Work et D. Girdwood ont été nommés liquidateurs. Depuis, la succession n'a presque rien payé et la Compagnie de Prêt et de Placement de Québec étant créancière et voulant savoir où en était les choses, a demandé une addition de comptes aux liquidateurs.

Ceux-ci déclarèrent qu'ils n'avaient jamais touché d'argent et que tout était resté entre les mains des avocats. Ces derniers ont collecté $9,000 et prétendent que leur mémoire de frais s'élève à $11,000.

MM. Longpré et David ont présenté une motion en cour ce matin pour forcer les liquidateurs à produire en cour tous les papiers et documents se rapportant à leurs frais.

L'Hon. Juge Jetté a accordé cette motion.

Les $120,000 de la Banque Jacques-Cartier

Nous publierons dans notre édition de demain matin, le texte des résolutions présentées par le gouvernement, au sujet du règlement de la réclamation de la Banque Jacques-Cartier.

Succès No 3 de Geo. Tucker.

Guérit les maladies auxquelles le sexe féminin est exposé par la nature. Le breuvage des Dames.

Démoralisation

6 MAI—En 1703—Le Roi Canada est décédé en 21 années.

En 1360—Traité de Bretigny entre Edouard III et Jean-le-Bon.

En 1802—A Paris, mort du R. P. Clarambaut, S. J., auteur de plusieurs ouvrages, à l'âge de 56 ans.

En 1806—Mort de Schiller, poète allemand.

En 1835—Délivrance de la ville d'Orléans par Jeanne-d'Arc. Grande fête commémorative chaque année.

9 MAI—En 1861—Incendie à Hull; 110 maisons détruites; 200 familles sans abri.

En 1885—Prorogation du Parlement de Québec.

Ça et là

—Le maître de la poste demande aux résidents de la rue Ste Catherine, de notifier leurs correspondants au plus tôt des changements de numéros car la remise des lettres donne beaucoup de travail aux facteurs.

—L'école de médecine et de chirurgie de Montréal réclame de cette ville $2000 de taxes qu'elle prétend avoir payées indûment.

—L'enquête sur la police se continuera mercredi prochain sous la présidence de l'échevin Jeannotte.

—Le remorqueur "Eddy" a éprouvé samedi de graves avaries par suite d'un abordage avec le bateau à vapeur le "Bohemian", sous le pont de Ste Cunégonde.

—M. A. H. Lunn, le nouveau bâtonnier élu à la dernière séance du barreau, a donné sa démission pour des motifs personnels. Le barreau se réunira le 16 pour lui choisir un successeur.

—Hier soir, à l'église de St Gabriel, il y a eu une imposante démonstration religieuse des sociétés de tempérance irlandaises.

—Les manœuvres sont rares et ceux qui ont besoin de leurs services sur les quais offrent $1.20 par jour.

ACCIDENTS

Un nommé Jean Baptiste Daoust, âgé de 30 ans, demeurant à la côte St Paul, travaillait, samedi, à la fonderie Mac-Dougall coin des rues William et Canning, quand une roue de wagon en tombant lui fractura la jambe droite.

Il a été transporté à l'hôpital Notre-Dame.

—John Bell, âgé de 19 ans, demeurant au No 27, rue du Collège, déchargeait du charbon de steamer "Texas" samedi, quand un gros morceau lui tomba sur la tête le blessant cruellement. Il a été pansé à l'hôpital général.

—John Ryan, âgé de 53 ans, demeurant au No 10 rue Ollier travaillait dans les ateliers du Pacifique quand un gros morceau de fer lui tomba sur le pied, lui causant une blessure dangereuse. Il a été transporté dans l'ambulance à l'hôpital général.

Jolie surprise

On a commencé aujourd'hui la distribution, dans toutes les résidences de la ville, du joli miroir chromo gracieusement offert par Messieurs Dupuis Frères, les célèbres importateurs et marchands de nouveautés, dont les vastes et splendides magasins se trouvent situés au coin des rues Ste. Catherine et St. André.

Cette jolie surprise sera accueillie, sans aucun doute, avec joie par toutes nos Montréalaises.

Nous félicitons ces Messieurs de leur délicate attention.

Hôpital Notre-Dame.

Nombre de malades internés à l'Hôpital Notre-Dame, le 1er mai 1887	71
Malades admis durant la semaine terminée le 8 mai 1887	36
	107
Sur ce nombre, ont été congédiés	26
Sont morts	2
Restaient à l'Hôpital le 1er mai	79
	107
Malades traités à la consultation chirurgicale	50
	136
Au dispensaire général	127
Au dispensaire d'Electricité	64
Au dispensaire pour les maladies des yeux et des oreilles	143
Grand total	627

M. THOS. BRENNAN, M. D.
Interne H. N. D

Ecole de Médecine et de Chirurgie de Montréal

SESSION D'ÉTÉ

Lundi 11 heures, Dr L. C. Beaudry, Dermatologie.

Mardi 11 heures, Dr J. D. Mignault, maladies nerveuses.

Mercredi 11 heures, Dr L. A. Demers, maladies spécifiques.

Jeudi 11 heures, Dr J. A. Leblanc, Gynécologie.

Vendredi 11 heures, Dr Asselin, maladies des enfants.

Samedi 11 heures, Dr J. P. Chartrand, chimie pratique.

Hotel Dieu tous les jours à midi—MM. les Drs Hingston et Bruxelle.

Dispensaire de la Providence, tous les jours à 2 heures p. m.

Dispensaire pour les enfants, à 9 heures a. m. tous les jours, à l'Asile de la Providence.

Clinique d'Opthalomologie, les lundis, mercredis et vendredis, à 2 heures p. m. au dispensaire de Nazareth, Dr Desjardins.

Clinique de Laryngologie et d'Ololologie, au dispensaire de Nazareth, les mardis et jeudi, à 9 a. m. M. le Dr Alexis J. B. Rolland.

Les cours peuvent être suivis gratuitement par tout élève inscrit de l'Ecole.

Tout élève qui aura suivi régulièrement ces cours aura droit à un certificat à cet effet.

Par ordre,
L. D. MIGNAULT.
juo Sec. E. M. C. M.

Vol avec effraction

Samedi après-midi, M. John Bumbray, entrepreneur, résidant au No 44 de la rue Malborough, fit notifier le sergent Gladu que dans la nuit de vendredi à samedi, des voleurs étaient entrés, en brisant les portes et serrures, dans ses écuries, et avaient volé un cheval et une voiture. Le constable Lemay arrêta samedi après-midi un individu du nom de Edouard Austin accusé d'avoir participé au vol.

Il a comparu ce matin devant le Magistrat de police et il a été condamné à subir son procès au prochain terme de la Cour du Banc de la Reine.

Clara Louise Kellogg

La Kellogg se sert exclusivement du piano Sohmer qu'elle trouve supérieur aux autres pianos. Il est faux, comme certaines annonces tendent à le faire croire, qu'elle se soit servi a Montréal, d'un autre que le piano Sohmer.

—Nous faisons une spécialité de la confections des chapeaux de Soie et Pull-Overs.

HUBERT & COMTOIS,
695 rue Ste-Catherine.

Les voleurs à l'œuvre

Tentative frustrée

Une audacieuse tentative de vol a eu lieu, hier après-midi, chez MM. George Childs et Cie, No 26 rue St-François-Xavier. Vers une heures et demie le constable Lafontaine était de service sur la rue St-Paul, quand tout-à-coup il entendit une sourde détonation, il courut aussitôt vers l'endroit d'où semblait venir le bruit quant il aperçut de la fumée sortir des magasins occupés par MM. Childs et Cie, rue St-François Xavier.

Il donna aussitôt l'alarme à la boîte 132. La brigade arriva promptement avec les constables du poste central. On enfonça une porte pour pénétrer dans l'intérieur et on découvrit que des malfaiteurs, qui avaient pris la fuite avaient fait sauter un coffre-fort. La porte du coffre fort était percée en quatre endroits et presque toute brisée; mais la seconde porte n'avait pas été touchée.

Ce coffre-fort ne contenait que des livres, tandis qu'un autre qu'on avait essayé inutilement d'ouvrir, contenait plus de $300.

En examinant les lieux on constata que les voleurs avaient pénétré par la ruelle St-Eloi et qu'ils avaient pris le même chemin pour disparaître. Cependant les voleurs n'ont rien emporté.

Condoléances

Nous apprenons avec regret, la fin prématurée de Madame Léon Morin, née Elizabeth Pellerin, de St. Jacques, comté de Montcalm.

Madame Morin est morte subitement, samedi le 7 du courant, à l'âge de 66 ans.

La regrettée défunte était la mère du Révd M. Morin, vicaire à Saint Jean-Baptiste; une de ses filles a aussi fait ses adieux au monde, et est Sœur à Vancouver.

Nous offrons l'expression de nos regrets à la famille éplorée.

Communiqué.

UN VOYOU

Vers 9½, samedi soir, le constable E. Hogue était de service sur la rue St Laurent, quand tout-à coup, un individu nommé Davis William, qui était ivre lui sauta au collet en voulant le battre. Dans la lutte constable et voyous perdirent l'équilibre et tous tombèrent dans la vitrine de M. Desjardins bijoutier, brisant une vite de $6. A ce moment, l'ivrogne appela à l'aide et une bande de voyous connue sous le nom de bande de la rue Courville s'apprêtait à faire un mauvais parti au constable quand des citoyen attirés par le bruit, prêtèrent main forte à l'agent de police et William fut conduit au poste. Ce matin, il a comparu devant Lon Honneur le Recorder qui l'a condamné à $6 de dommages pour avoir déchiré l'habit du constable, $6 de dommages pour la vitre de M. Desjardins, $5 ou 15 jours pour ivresse et $5 ou 15 jours pour assaut.

Pénible accident

Samedi après-midi un petit enfant du nom de Joseph Lépine, fils de M. Napoléon Lépine, demeurant au No 66 rue Iberville, s'amusait sur un petit balcon quand tout à coup il perdit perdit l'équilibre et tomba dans la cour d'une hauteur de sept pieds. Dans sa chûte il s'est fracturé la jambe droite. Le docteur Mount fut appelé et lui donna des soins. Le pauvre petit souffre beaucoup.

PETITES NOUVELLES

Trouvaille

Des constables du poste No 8 ont trouvé, rue Workman, un baril renfermant de la vaisselle.

Hôpital Notre-Dame

Les gouverneurs-visiteurs de l'hôpital Notre-Dame pour la semaine commençant le 9 mai, sont:

MM. R. J. Coghlin et H. R. Gray.

—Le restaurant [illegible] était autrefois le grand Vatel, 25 Côte St Lambert.

Argent retrouvé

Le nommé Trussels de Minneapolis qui s'était plaint à la police, d'avoir été volé d'une somme de $100, a retrouvé son argent qu'il avait perdu sur le chemin de la Côte des Neiges.

Secret No 8 de Geo. Tucker.

Guérit l'Asthme, Bronchite, Consomption, Perte de Voix et toutes les Affections Pulmonaires.

Pour l'Europe.

L'ex-échevin Stroud part le 23 courant par le steamer "Arizona" pour un voyage d'agrément en Europe. Il visitera l'Irlande, l'Angleterre et la France.

Vagabonde.

Mary Burns, âgée de 24 ans, accusée de vagabondage sur l'avenue DeLorimier a comparu en cour du Recorder et a été condamnée à 3 mois de prison, $5 ou 3 autres mois.

A la Réforme

David Gibson, accusé de vol d'instruments de chirurgie, a été condamné, ce matin, par le magistrat de police à trois année d'Ecole de Réforme.

Hygiène

Mardi, 10 mai, à 8 heures p. m., dans la grande salle de l'Université Laval, il y aura une séance publique de la société d'Hygiène de la Province de Québec.

Le programme de cette séance comprend des questions scientifiques générales d'hygiène publique, privée et spéciale. M. le président de la société, J. L. Archambault, messieurs les professeurs Fafard et Pfister feront les frais de cette soirée.

Espérons que ce mouvement hygiénique sera bien compris de notre population et contribuera aux progrès de cette science si indispensable au bien-être de tous.

Les dames sont particulièrement invitées.

—Les véritables gourmets, trouveront toujours les primeurs de la saison, au restaurant Duperrouzel 25 Côte St. Lambert.

Le sergent Crowe

Le sergent Patrick Crowe, du poste No 7, est mort vers 3 heures hier après-midi, à sa résidence No 104 rue Lagauchetière, à l'âge de 43 ans. Il est né dans le comté de Tipperary, Irlande, où il a été constable. Il appartient à la force de Montréal depuis 16 ans. Il fut nommé sergent en 1882. Ses funérailles auront lieu demain matin.

Secret No 9 de Geo. Tucker.

Guérit la Dyspepsie, maladie du Foie, Jaunisse, Constipation, etc.

—Si vous essayez seulement une fois les petites pilules pour le foie de Carter, soit pour le mal de tête, les attaques de bile ou la constipation, vous n'en manquerez jamais. Elles sont purement végétales, petites et faciles à prendre. Tous les pharmaciens les vendent.

Statistiques mortuaires

Il y a eu la semaine dernière, 106 enterrements, dont 83 dans le cimetière catholique, et 20 dans le cimetière protestant. Sur ce nombre, on compte 4 cas de diphthérie, 4 cas de rougeole, 3 de consomption et un du croup.

Incendie

Vers 9 heures, ce matin, une alarme fut sonnée pour un commencement d'incendie au No 1331 rue Ste Catherine, chez M. Mullen. Un nommé T. Vaillancourt transvidait un baril de vernis quand tout-à-coup la lampe dont il se servait, fit explosion et mit le feu au baril. En un instant tout ne fut que feu et flammes. Heureusement les pompiers arrivèrent promptement et éteignirent le feu. M. Vaillancourt s'est brûlé cruellement une main et une partie de ses habits.

CONCERT DES AVEUGLES

DE NAZARETH

QUEEN'S HALL

Mercredi, 11 Mai 1887

PROGRAMME:

1. Ouverture—Cavalerie légère..Suppé
   Harmonie de Montréal
2. Chœur—Au Large.....E. Létang
   Chœur des Aveugles
3. Solo de Flute—The Remembrance...
   A. Perschak
   M. Hubert Baker,
   Accompagnement de piano par.....
   E. Clarke.
4. Chant—Le printemps, valse..Mattée
   Mlle Eugénie Tessier
5. Solo de piano—Andante et Rondo Capricioso.....Mendelssohn
   Melle Amélia Wilscam
6. Chœur—Sonne, cloche joyeuse.....
   C. Pourny.
   Chœur des petits aveugles
7. { A.—La Robe.....Eugène Manuel
   { B.—Le petit Lapin.De Jussieu
   Pièces de vers dites par M. Paul Wiallard.
8. Chant — Welcome, pretty primrose.....Pensute
   Melle Jennie Perry.
9. Solo de Cornet—Sur le Pont d'Avignon....
   M. Jules Wermenlinger.
10. Chœur—Les Têtes Blondes..LeBel
    Chœur des aveugles.
11. Solo de piano—Rigoletto.....Leizt
    M. Edouard Clarke.
12. Chœur—Air solfié.....Héry
    Chœur des aveugles.
13. Solo de violon—Faust....D. Allard
    M. E. Clarke, avec accompagnement de piano par M. Télesphore Urbain.
14. Chant—La Charité.....Faure
    Melle E. Tessier.
15. Chœur—Les soirées de Québec....
    Ernest Gagnon
    Chœur des aveugles.
16. Galop—Le Mail Coach.....Lecocq
    Harmonie de Montréal.

Dépêches du Soir.

CANADA.

La catastrophe de Nanaïmo — Sauvetage des cadavres

Nanaimo 9—Une dépêche de cette ville annonce que dans la journée d'hier on a pu sortir de la mine 35 cadavres, jusqu'à midi, dont 17 blancs. On a trouvé dans la mine une pelle sur laquelle étaient écrits à la craie les mots suivants: "Treize heures et nous mourons maintenant dans la misère". Signé John Evans. Evans était âgé de 22 ans. Cela prouve clairement que des hommes ont pu vivre 13 heures après l'explosion et que d'autres ont pu prolonger leur existence de 5 à 6 heures de plus.

Le feu est maintenant presque complètement éteint et on espère que toutes les victimes seront amenées à la surface de la terre d'ici quelques jours.

—On croit que l'explosion a été causée par l'imprudence commise par un des ouvriers. Les mineurs sont tous munis de la lampe de sûreté Davy, à enveloppe métallique, mais comme cette lampe ne donne qu'une très-faible lumière, on suppose qu'un ouvrier chinois aura voulu travailler à une découverte et la flamme se trouvant en contact avec le grisou, aura cause l'explosion. Les accidents dans les mines arrivent presque toujours de cette façon.

ETATS-UNIS

Feu de prairie.

Grandforks, Dac., 9—Un feu de prairie menace de détruire la ville.

Le tremblement de terre au Mexique.

Nogales, Ariz., 9—Le tremblement de terre de mardi dernier a causé beaucoup de dommages dans la partie nord-est de la Sonora, Mex. Cette partie du pays est sans communications télégraphiques et loin des chemins de fer. On a reçu la dépêche suivante de M. Luis Torres, gouverneur de la Sonora:

Hermosillo, 8.—Le tremblement de terre a fait d'énormes ravages dans Montezuma, il a détruit plusieurs villages mais l'effet a été terrifiant dans la partie nord-est. Operto a toutes ses maisons démolies et neuf personnes tuées. Bapirpe bouleversée complètement a 150 de ses habitants tués. Les maisons sont toutes à terre. Un nouveau volcan est apparu et son éruption a détruit tout le bois et les pâturages des vallées voisines et sur les montagues.

On attend d'heure en heure d'autres détails." Le nouveau volcan se trouve dans la célèbre Sierra Madre. Dans cette ville on a ressenti ce matin à deux heures une secousse assez forte de tremblement de terre.

Lynchés

Nouvelle-Orléans 9—Une femme de couleur Grace Blouton et Richard Goodwin aussi homme de couleur étaient en prison pour vol, à Floyd, Le., et samedi la populace après avoir enfoncé les portes de la prison a pendu les deux voleurs.

Dans la Caroline du Nord à Williamstown, on a lynché, aussi un jeune nègre qui avait insulté une jeune fille blanche.

Les honneurs à la reine des îles Sandwich

New-York 9—On dit que la reine a été bien reçue à Washington parce que le gouvernement des Etats-Unis, désire obtenir la permission d'établir une station navale aux îles Sandwich.

EUROPE

Pourquoi l'Espagne s'établit dans la Mer Rouge

Londres 9— Une dépêche de Constantinople dit que la Porte a demandé au gouvernement espagnol pourquoi et qui l'avait autorisé à créer un dépôt de charbon dans la mer Rouge.

Une révolte de paysans

Vienne 9 — Un troupe de paysans excités par des agitateurs, a attaqué, hier, le quartier juif d'un village, en Moravie. Les assaillants, armés de fourches, de pelles etc., ont battu tous les Juifs qu'il ont rencontrés. Des troupes ont été envoyées pour rétablir l'ordre.

La collision de la "Champagne"

Hâvre 9—La collision entre les deux steamers a eu lieu hier, vers midi, dans un temps de brouillard. Le choc a été d'une violence extrême. La "Champagne" a eu un trou de deux verges de large de faite dans sa coque, non loin de la poupe, un peu au-dessus de la ligne de flottaison. Le capitaine voyant qu'il lui était impossible de revenir au Hâvre à la suite de ces avaries a fait échouer le navire sur un banc de sable pour pouvoir sauver la vie des passagers.

Les Prussiens et la Mélinite

Berlin, 9—Des expériences faites au ministère de la guerre ont démontré que la mélinite se décompose au bout d'un certain temps et que par conséquent elle ne peut être employée comme poudre de guerre.

L'exposition de Paris en 1889.

Londres, 9—Le *Post* annonce que le gouvernement anglais a refusé de prendre part officiellement à l'exposition de 1889, mais qu'il donnera aux particuliers toutes les facilités possibles.

La réconciliation des églises latine et grecque.

Rome, 9—On assure que le Pape et le Czar sont en négociations par l'entremise d'un noble moine de Lombardie, dans le but d'opérer une réunion de l'église grecque avec l'église latine. Le Pape consent à laisser les églises grecques célébrer les cérémonies religieuses suivant leur rite et l'on s'attend à ce que les négociations seront couronnées de succès.

Incendie à la suite d'une sécheresse

Vienne 7—A la suite d'une sécheresse le feu a détruit, en Hongrie, 300 maisons de la ville de Toroczo et 40 personnes ont été brûlées.

Un duel fameux

Londres 9 | Deux étudiants, à Pesth, se sont battus en duel, samedi, l'un d'eux a reçu une balle dans le foie et est mort des suites de la blessure.

Rupture d'un cable

Paris, 9—On annonce que le câble français reliant New-York à Brest est rompu, mais la compagnie ne sait pas encore à quel endroit s'est produit l'accident.

Espions prussiens

Nancy, 9—Le *Moniteur* est informé qu'un homme et deux femmes déguisés, l'un en prêtre et les autres en religieuses, ont été arrêtés à Pont de Selle; on croit que ce sont des espions allemands.

Insurrection dans l'île de Crète

Constantinople 9—La crainte d'une insurrection turque dans l'île de Candie est apaisée. Les navires de guerre français et anglais qui s'étaient rendus dans le principal port de l'île pour surveiller les événements possibles sont partis.

Tremblement de terre

Londres 9—Une secousse de tremblement de terre a eu lieu à Palma, île de Majorque. Les habitants ont été pris de panique mais il n'y a pas eu de pertes de vie.

Les manifestants parisiens

Paris 9—Les personnes arrêtées pour avoir causé du désordre à l'occasion de la représentation de l'opéra *Lohengrin* ont été condamnées à quelques jours de prison.

Paris 9—M. Lamoureux avait vendu 200,000 francs de billets pour dix représentations de l'opéra *Lohengrin*. Une affiche placardée sur les murs du théâtre annonce que l'argent sera rendu.

Un général en prison

Madrid, 9 mai.—Le général Villacampo, le chef de l'insurrection qui a eu lieu à Madrid au mois de septembre dernier, se meurt en prison.

Etonnant

Pourquoi aller ailleurs, quand les chapeaux les plus beaux et les meilleurs marché sont chez

CHS DESJARDINS & CIE
No 637 et 639 rue Sainte-Catherine
Aux 3 Chevreuils.
Montréal.

Clara Louise Kellogg

Pourquoi la Kellog voyage-t-elle avec un Piano Sohmer?

Parce qu'elle s'est déja trouvée dans la nécessité de jouer sur un mauvais instrument et elle préfère payer tous les frais de déplacement de son piano favori, que de s'exposer de nouveau à être accompagnée sur un piano qu'elle n'aime pas. 4m-6i.

Au 6 Juin.

Jean-Baptiste, section d'Hochelaga, à décidé de remettre au 6 juin, la raffle d'une montre en or et d'une pipe en écume de mer, qui devait avoir lieu ce soir.

A l'épouvante

Hier au soir, vers 6 hrs, la patrouille a arrêté un charretier qui allait à une allure immodérée, mais il a été remis immédiatement en liberté, parce qu'il se rendait au No 217 Ste Elizabeth ou l'on vend la célèbre eau St Léon la meil'eure pour la dyspepsie, constipation, etc, etc.

E. MASSICOTTE & FRÈRES,
Seuls agents pour la St Leon Water Co.,
217 rue Ste. Elizabeth.

Téléphone No. 810 A, à l'enseigne du gros fanal.

Pull-Overs pour $2.00

A l'occasion du changement de notre numéro, nous avons décidé de changer aussi nos prix, c'est-à-dire qu'à l'avenir nous vendrons nos pull-over américains pour $2.00, ce qui se vend $2.50 et $3.00 ailleurs.

FRANÇOEUR & STE MARIE,
1499, rue Ste Catherine,
Ancien No 601, 2ème porte Est de la rue Amherst.

En cour d'assises.

Un peu troublé par l'émotion inséparable du début dans ces positions solennelles, le président du jury prononce ainsi le verdict:

—En mon âme et conscience, devant Dieu et devant les hommes, non, le jury n'est pas coupable.

—Et je l'acquitte! s'écrie généreusement l'accusé.

Avis aux mères de famille

Le sirop calmant de Mme Winslow doit toujours être employé durant la dentition des enfants.

Ce sirop calme l'enfant, amollit les gencives, fait passer toutes douleurs et guérit les coliques; et est le meilleur remède contre la diarrhée, 25 cents la bouteille.

tlj 31m

Nulle part

Trouverez-vous des *Cadeaux* plus utiles et pratiques que chez le soussigné:

Canards en cuivre à Eau chaude avec lampes, *Oeuf-œufs* en cuivre avec lampes pour deux quatre et six œufs, *Porte-allumettes* en cuivre ou en bronze, *plats réchauds, couvre-plats,*

AUSSI

couteaux, fourchettes et cuillers indestructibles, *balais à tapis, séchoirs à rideaux*, mouline à tordre le linge prix de $3 à $10.50 chaque chez.

L. J. A. SURVEYER,
18d. jno 1588 rue Notre Dame

10,000 rouleaux de papier à tapisserie en JONS LOTS depuis 3 cents le rouleau chez
W. E. POTTER, 1375 rue Notre-Dame.

IMPORTANT

Lorsque vous visitez New-York, épargnez le transport de votre bagage et la location d'une voiture, en arrêtant au Grand Union Hotel, en face du Grand Central Depot.

600 chambres magnifiquement meublées à $1 et au-dessus par jour. Plan Européen. Ascenseur et toutes les améliorations modernes.

Restaurant approvisionné de ce qu'il y a de meilleur. Tramways, voitures, chemins de fer élevés pour toutes les gares. Vous pouvez vivre plus avec moins d'argent au Grand Union Hotel que dans tout autre hôtel de première classe dans la ville. tlj Le

Colonne Carsley

MONTREAL 8 MAI 1887

Gants de première communion
Gants de première communion
Gants de première communion

Gants de première communion en fil, soie et kid de 2 et 4 boutons.

S. CARSLEY

Broderies de première communion
Broderies de première communion
Broderies de première communion

Beaux patrons, grande variété, les prix conviennent à toutes les bourses.

S. CARSLEY

Grande vente
Grande vente
Grande vente

Grand assortiment de chemises blanches en vente à grand marché.

Chemise de 75c pour 45c.
Chemise de $1.25 pour 75c.
Chemise de $2.00 pour $1.25.

S. CARSLEY

Gants d'hommes
Gants d'hommes
Gants d'hommes

Gants de peau de chien pour hommes, très bons pour mener les chevaux, 55c la paire.

S. CARSLEY

Bas en merino pour hommes
Bas en merino pour hommes
Bas en merino pour hommes

Bas en véritable merino, 18c la paire.

S. CARSLEY

Grande vente de dentelle
Grande vente de dentelle
Grande vente de dentelle

Notre grande vente de dentelle continue de jour en jour. Cela n'est pas étonnant, nos prix étant beaucoup plus bas que ceux des autres magasins, notre assortiment plus considérable, et nos patrons plus nouveaux.

S. CARSLEY

Voiles de communion
Voiles de communion
Voiles de communion

Grande variété de voiles de communion: tous nouveaux et très bien brodés. Valeur excellente.

S. CARSLEY

S. CARSLEY

Nos. 1765, 1767, 1769, 1771, 1773, 1775 et 1777.
RUE NOTRE-DAME, MONTREAL.

NAISSANCE

En cette ville, samedi le 7 mai courant, la Dame de M. Thomas Lamanque, employé civil, une fille.

DÉCÈS

A St Jacques, comté de Montcalm, 7 du mois courant, à l'âge de 66 ans, Elizabeth Tudor, épouse de M. Léon Morin.

Le service funèbre aura lieu mardi le 10 du courant, à St Jacques, comté de Montcalm.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Libre échange

La réduction du revenu de l'intérieur et la suppression des timbres de revenu des propriétaires de médecines, a sans aucun doute fait beaucoup de bien aux consommateurs et a en même temps retiré bien des charges sur les manufacturiers du pays. C'est le cas spécialement avec le sirop de *Green's August Flower* et le *sirop allemand* de Boschee, car à la réduction de 36 cents par douzaine il faut ajouter l'accroissement dans la grosseur des bouteilles contenant ces remèdes, ce qui donne un cinquième de plus de médecine dans une bouteille de 75 cents.

Le "August Flower" pour la dyspepsie et les maladies de foie, et le sirop Allemand pour le Rhume et les affections des poumons, sont les marchandises les plus vendues dans le monde.

L'avantage de l'augmentation de la dimension des bouteilles sera grandement apprécié par les malades et les affligés, dans toutes les villes et les villages du monde civilisé.

Les bouteilles échantillons de 10 cts., sont toujours de la même dimension.

7m-lmv

Les grandes douleurs.

Troipoil à un ami:

—Mon cher, je suis venu vous demander la main de Mlle votre sœur?

—La main de ma sœur? Vous êtes donc devenu veuf?

—Non; mais ma femme est à l'agonie, et je tenais à prendre date.

A l'Enseigne du chapeau Rouge

Nous venons d'ouvrir un nouveau magasin de chapeaux, sur la rue Notre-Dame, près du grand hôtel Balmoral, et nous sollicitons une visite des citoyens de la partie Ouest de Montréal.

CHS DESJARDINS & CIE
No 1980 rue Notre-Dame.
Au Chapeau Rouge
Montréal.

Définition copiée sur un mur de caserne:

Marseillaise.—Chant de Mars.

—Chez Hubert et Comtois, ont le plus grand choix de chapeaux pour première Communion que l'on puisse désirer, 685 rue Ste Catherine.

—Si le douloureux mal de tête est un fléau, de quelle valeur sont les petites pilules pour le foie de Carter qui vous guérissent radicalement? Ceux qui s'en sont servis parlent franchement de leur valeur. Elles sont petites et faciles à prendre.

Chapeaux pour la 1ère Communion.

Nous venons de recevoir directement des manufactures, 20 caisses de chapeaux pour la 1ère Communion, que nous avons eu l'avantage d'acheter bon marché, qu'on en profite, car aux prix que nous les vendons nous n'en aurons pas pour longtemps, qu'on se le dise.

Chapeaux pour hommes par milliers.

FRANÇOEUR & STE-MARIE, 1499 rue Ste-Catherine, ancien numéro 601 2ème porte Est de la rue Amherst jno

Nouvelle Importation de Bijouteries

T. A. & A. U. GROTHE

Bijoutiers en gros et en détail

Toutes sortes d'ouvrages Chaines, Colliers en or pour société, etc., faits sur commandes.

Bijouteries Canadiennes.—Bijouteries Françaises.—Bijouteries Américaines.—Bijouteries Anglaises.

Pour tous les goûts et toutes les bourses.

95½ RUE ST. LAURENT

mjs-à-1-j-7m

On enverra gratuitement des échantillons de tous nos papiers à tapisserie à toute adresse en Canada.

W. E. POTTER, 1375 rue Notre-Dame.

ON A BESOIN d'une bonne fille sachant faire la cuisine et le blanchissage, dans une famille de deux personnes. Bons gages pour une telle fille. S'adresser à la chambre No. 6, No. 103 rue St, Jacques. 3m-jno

A VENDRE, un magnifique buggy à deux sièges presque neuf à bon marché. S'adresser au No 702 rue Ste. Catherine. 61-2

Etal de boucher à louer

Un étal de boucher et un enclos de 100 x 50 pieds situés au coin des rues Bonaparte et Montcalm, conditions faciles s'adresser à T. DUDEVOIR 206 rue Lagauchetière.

9a-jno

Papier doré en JONS LOTS de 4 à 30 rouleaux à moitié prix chez
W. E. POTTER, 1375 rue Notre-Dame.

A VENDRE

Lots à bâtir, situés sur la rue St. Germain à côté de l'Eglise d'Hochelaga.

L'eau est dans la rue. Bas prix et termes faciles.

S'adresser à
C. A. LEVEILLÉ, N. P.
35 St Jacques, ou 89 St Christophe

HECTOR PREVOST & CIE.,
COURTIERS EN DOUANE
No. 10 rue de l'Hôpital
Téléphone. 1a-29a'87.

LES SEULS VERITABLES
GRANDMA'S COOKIES
sont ceux qui sont fait par
THE MONTREAL BISCUITS CO.
1a 10m-87

BETAIL AYRSHIRE

Cochons Berkshire
Volailles Plymouth Rock

A VENDRE

S'adresser à M. LOUIS BEAUBIEN,
30 rue St Jacques Montréal.
30 juillet 86-1a

A. Hurteau & Frère,

Marchands de Bois de Sciage,
92, RUE SANGUINET, MONTRÉAL.

CLOS { Coin des rues Sanguinet et Dorchester. TÉLÉPHONE No. 166. Bassin Wellington, en face des Bureaux